



L'AMI DE REZÉ

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE REZÉ

25

NOVEMBRE 1996

Participation : 10 F

Le mot du Président

Nous recommençons l'année — scolaire — sous de bons auspices puisque nous allons, une nouvelle fois, concrétiser l'une de nos vocations qui est de restituer leur histoire aux Rezéens. En effet, très prochainement, vont paraître deux ouvrages en rapport. Le premier est consacré à l'histoire du château de Rezé depuis le manoir de la fin du Moyen Age jusqu'au château de la famille de Monti, puis de la démolition de ce dernier à la construction du grand ensemble immobilier que nous connaissons, enfin aux successives phases de travaux et d'aménagement.

Heliette Proust signe ainsi un ouvrage pour la troisième fois, cette fois conjointement avec Yann Vince. Ce dernier, seul, cette fois, a travaillé parallèlement sur l'histoire des municipalités de Rezé depuis Jean-Michel Dupré-Villaine, curé et premier maire, jusqu'à Alexandre Plancher. Les Rezéens et particulièrement ceux qui s'intéressent à l'histoire locale ne manqueront pas de se procurer ces ouvrages et, à cette fin, nous avons fait parvenir à nos adhérents et amis des bulletins de souscription.

Nous espérons que nombre nous reviendront, ce qui nous encouragera à fouiller toujours plus le passé. Si notre histoire se fait jour ainsi peu à peu, elle est aussi révélée par le travail des archéologues pour ce qui concerne la période antique et nous savons que des découvertes majeures sont imminentes. Pour notre part, grâce aux indications d'amis du village de la Chaussée, nous sommes allé reconnaître une pierre couchée qui aurait pu être un menhir renversé. Une seconde existe, à proximité. Nous voyons qu'en matière de patrimoine, il nous reste encore beaucoup à découvrir. ■

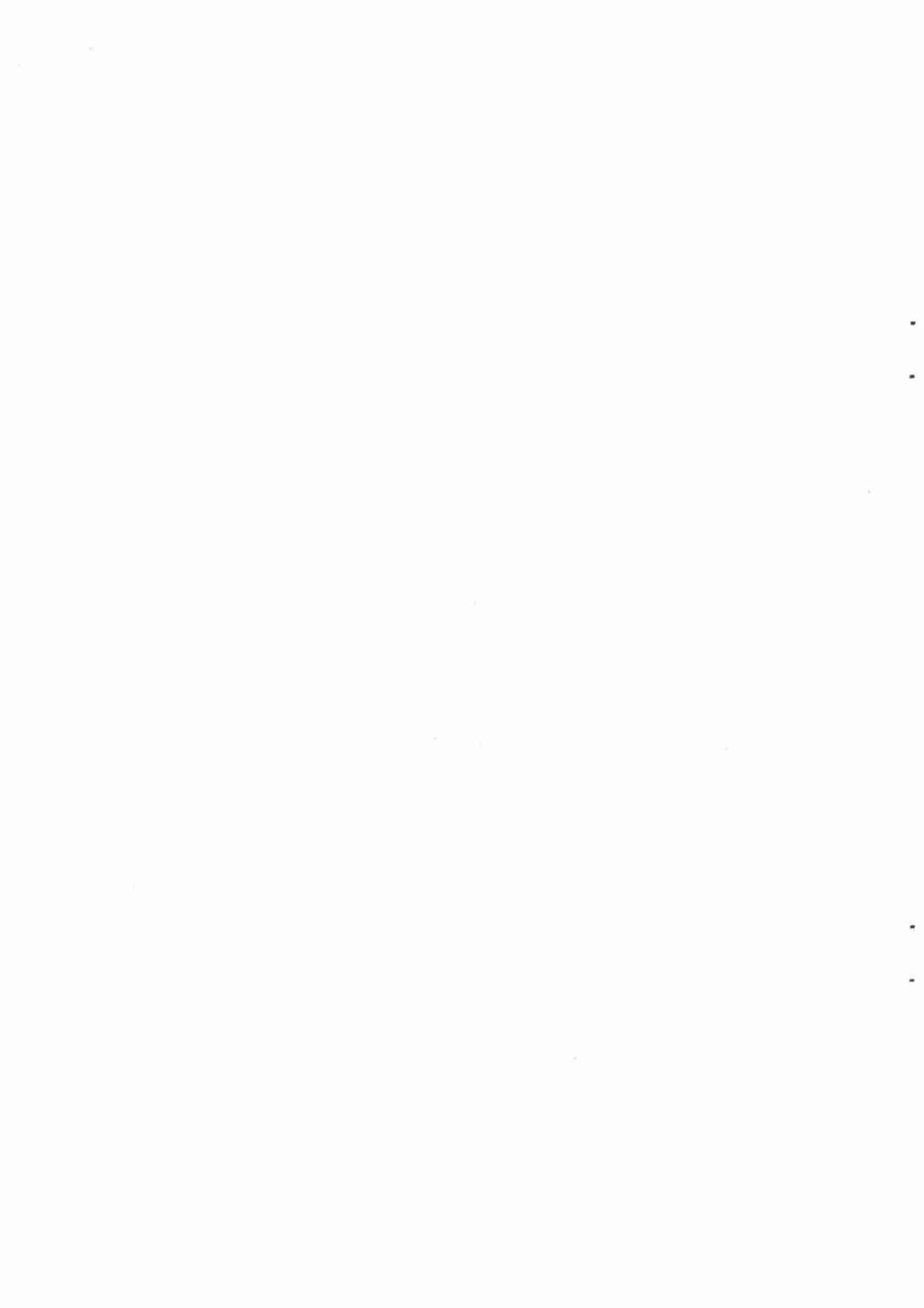
LE PRÉSIDENT



LA CHAPELLE ST LUPIEN (PHOTO S. LERAY)

SOMMAIRE

	Pages
<i>Les Chapelles de Rezé (S. BRIAND)</i>	3-9
<i>A l'origine des amicales laïques de Rezé (P. AMELINE)</i>	10-17
<i>Le téléphone à Rezé en 1953 (Y. VINCE)</i>	18-19
<i>De l'importance de l'état de santé des Rezéens ... (M. SAVARIAU)</i>	20-22
<i>L'émigration bas bretonne à Rezé (M. KERVAREC)</i>	23-37
<i>Vie de l'Association (G. AZAIS)</i>	38



LES CHAPELLES DE REZE

REZE N'EST PAS
CONNU POUR SES CHAPELLES
ET POURTANT, DANS LES SIECLES
PASSES, IL EN A EXISTE DE GRAND RENOM SUR
SON TERRITOIRE.

LES CHAPELLES
PUBLIQUES

● ST LUPIEN

Le christianisme était certainement établi à Rezé au IV^e siècle, si l'on se réfère à Grégoire de Tours (*Gloria Confessorum* (L IV) lorsqu'il évoque St Lupien, peut-être même antérieurement à la ville épiscopale de Nantes. Les sanctuaires les plus caractéristiques de la première heure du christianisme dans la région semblent être ceux de Rezé.

Le mot "chapelle" vient du latin "capella", diminutif de "cappa" qui signifie "chapeau" ou "manteau". L'expression "chapelle", d'après beaucoup d'archéologues, notamment le chanoine Durville, doit son origine au manteau de Saint Martin. C'est à cette relique vénérée qu'est dû le nom d'Aix La Chapelle ; grâce à Charlemagne, elle fut l'objet d'un véritable culte.

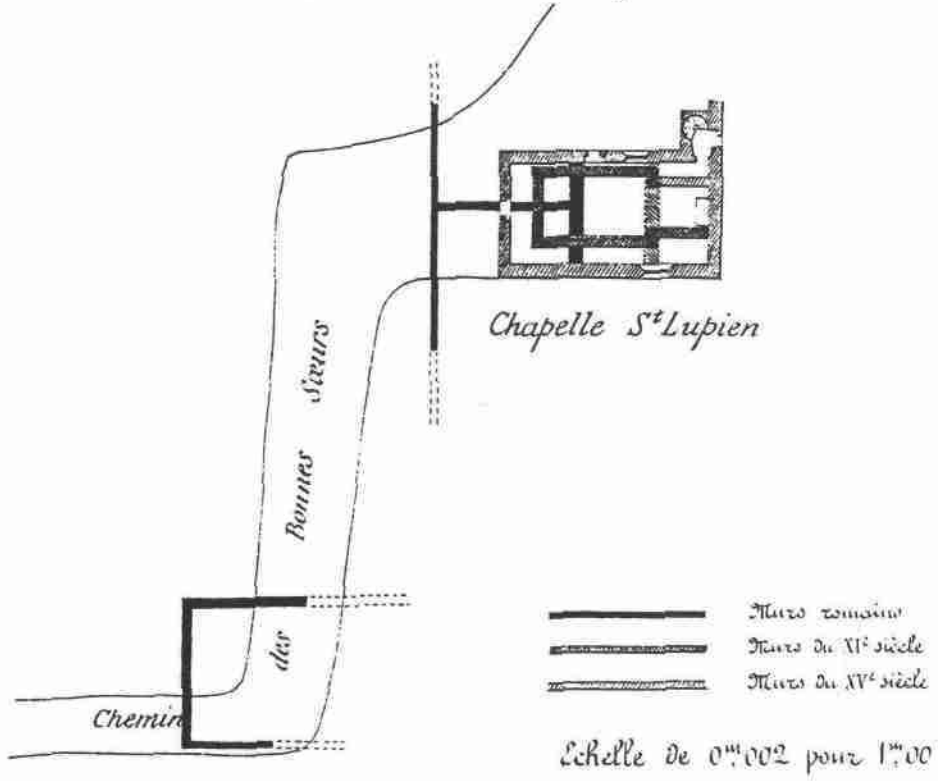
On distingue les chapelles publiques et privées. Les premières furent élevées par nos ancêtres vers les XII^e et XIII^e siècles, en bordure de voies romaines et souvent à l'emplacement de temples païens, de sources ou fontaines, objets d'un précédent culte idolâtrique. A Rezé, la chapelle St Lupien, l'église St Pierre, les chapelles de la Blanche et St Martin, aujourd'hui disparues, ont été construites sur des ruines romaines. On y venait de loin en pèlerinage et la paroisse s'y rendait processionnellement, du moins une fois chaque année.

Les oratoires domestiques étaient beaucoup plus nombreux. Chaque résidence seigneuriale ou maison noble, manoir, logis, gentilhomme, avait le sien. Le XVII^e siècle les a multipliés.

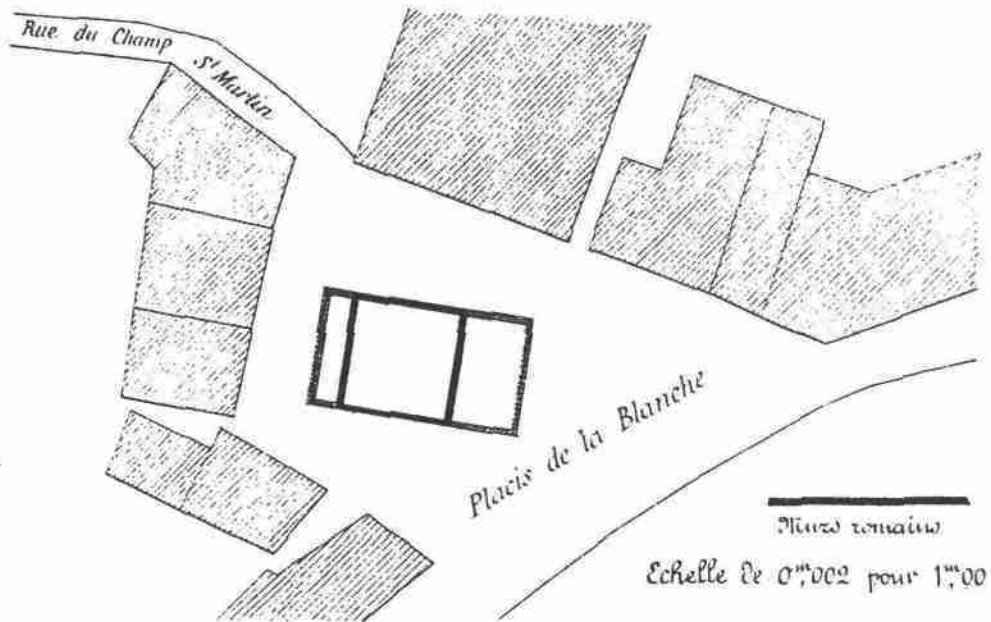
C'est la plus connue et la seule encore debout. La chapelle que l'on voit actuellement est le troisième édifice religieux qui s'élève sur cet emplacement. Lors de fouilles effectuées en 1872, on découvrit l'enceinte d'une chapelle antérieure dont le périmètre était plus restreint, terminée à l'est par un chœur réduit, non circulaire. Cette seconde construction ne pouvait être que de l'époque romaine ou postérieure aux Normands. Il a été observé que les fondations, loin de reposer sur le sol naturel, sont tracées sur des murs romains, à travers des sarcophages de pierre calcaire qu'on avait frangés en pratiquant les tranches de la seconde époque. Cette constatation fait remonter plus haut que l'an mille et permet de penser qu'il existait un premier sanctuaire mérovingien contemporain de tombes découvertes autour des murs romains.

St Lupien ou Lucien vivait dans la seconde moitié du IV^e siècle. St Grégoire de Tours dans son livre "*Gloria Confessorum*" précise qu'à l'extrême limite des Pictons contigus à la cité de Nantes, c'est-à-dire dans le bourg de Ratiat, repose un certain Lupien, mort au IV^e siècle (11 octobre), encore revêtu des vêtements blancs (c'est-à-dire 8 jours après son baptême). *"On rapporte qu'il reçut le baptême des mains de Saint Hilaire, évêque de Poitiers, mais bientôt il émigra de la prison du corps vers le ciel et il reçut de Dieu généreux toutes sortes de dons, une si grande faveur qu'à son tombeau un aveugle recouvre la vue, un paralytique le mouvement, un muet la parole"*.

Rezé. Ruines de S^t Lupien



Ruines de la Blanche



St Lupien a dû être inhumé dans une excavation un peu avant le maître autel. Il était issu d'une riche famille romaine, et a dû être enseveli par ses parents dans leur propriété, ainsi que la coutume le permettait à l'époque. Au IV^e siècle, un abri aurait été élevé pour abriter la tombe du Saint et aurait été à l'origine de la première chapelle.

Au moment des invasions des Normands au IX^e siècle, ses restes avaient été transportés en Auvergne.

Saint Lupien avait un grand renom. Dans les cas graves, on promettait un voyage à la chapelle et on disposait des offrandes sur son autel alors même qu'il était abandonné au milieu des décombres. L'abbé Cahour, témoin des fouilles de 1872, rapporte qu'à cette époque, on ne cessait de venir en pèlerinage dans ce modeste sanctuaire.

Après l'invasion normande, un prieuré fut fondé en ce lieu qui a été rattaché à l'abbaye de Geneston.

La chapelle fut interdite à la messe le 31 mai 1777, sans doute en raison de son mauvais état.

● CHAPELLE SAINT EUTROPE

Il y eut deux chapelles Saint Eutrope. On ne sait pour quelle raison le sanctuaire fut dédié à St Eutrope martyr, apôtre de la Saintonge. Ce saint fut également honoré dans le nord du département, mais seuls des autels lui furent consacrés ; aucune chapelle ne fut placée sous son vocable.

On ne connaît pas l'emplacement exact de la première chapelle. Elle se trouvait entre la Lande de Ragon et le Pont de Pont Rousseau. Elle était sans doute très proche de ce dernier puisqu'à une certaine époque, on l'appela le pont de Saint Eutrope.

Une lettre d'approbation de l'évêque Guillaumé (1456) relate qu'une chapelle fut récemment construite au village de Pont-Rousseau, sous l'invocation de Saint Eutrope, grâce aux soins d'un ermite nommé Guillaume

Cutel. L'abbé Geoffroy KERFLOUR était curé de Rezé.

Le 17/07/1773, à la demande de la ville de Nantes, il fut décidé que la chapelle en question, se trouvant dans l'alignement de la route dite de la Rochelle, serait abattue et que l'on procéderait à sa réédification à l'entrée du hameau de Pont Rousseau. La nouvelle chapelle qui se trouvait approximativement sur la place Sépard, fut bénie le 15.11.1774 en présence "d'une multitude nombreuse". Elle existait encore en 1796 puisqu'elle était à vendre à cette date pour la somme de 600 livres.

● CHAPELLE NOTRE DAME DES VERTUS

Elle était située sur la route de Machecoul, près du chemin de Mauperthuis (actuellement emplacement de l'opticien "Seize dixième", place du 8 mai). Elle fut bénie le 12.03.1640 par le recteur de Rezé avec la permission de l'évêque. Par suite de son mauvais état, elle fut interdite en 1777.

● CHAPELLE ST SYMPHORIEN

Saint Symphorien était le fils d'une noble famille de la ville d'Autun. Il fut condamné à mort pour avoir refusé d'adorer la déesse Cybelle. Il est mort à la fin du III^e siècle.

Ce sanctuaire était certainement l'un des plus anciens du diocèse. Il était situé dans l'ancien cimetière, non loin de l'ancienne église de Saint Pierre de Rezé. Il devait être consacré aux morts. Il existait également à Nantes sous le même vocable une chapelle "très antique" qui occupait un emplacement près de l'église Saint Similien de Nantes.

● CHAPELLE SAINT MARTIN

Dans le champ Saint Martin, une chapelle aurait été bâtie en souvenir de l'apostolat de Saint Martin de Vertou avec des matériaux romains, comme beaucoup d'églises mérovingiennes.

Son emplacement n'a pas été retrouvé. Elle aurait été détruite par les Normands.

● CHAPELLE NOTRE DAME DE LA BLANCHE

La plus ancienne mention existant dans les archives relativement à ce sanctuaire remonte en 1411. Un inventaire conservé aux Archives Départementales mentionne "*Chapelle Blanche de Notre Dame de Rezay*" vers 1490, elle est qualifiée de Notre Dame de la Blanche. L'endroit où elle se trouvait est appelé "le village de la Blanche" dans les titres remontant au XVII^e siècle. Il faut en déduire que le nom de la Blanche n'est pas un qualificatif de la Sainte Vierge, mais du lieu où fut construit le sanctuaire. Celui-ci fut fondé à l'origine par les seigneurs de la Trocardière ; un blason sculpté à leurs armes figurait d'ailleurs sur l'édifice et ces armes devaient dater de sa construction. L'écusson portait "*du sable à trois losanges d'argent posés en fasce au chef d'argent chargé d'une étoile de gueules*".

Pendant tout le XV^e siècle, le sanctuaire fut très vénéré et on y faisait d'importants pèlerinages et de nombreuses processions qui partaient de Nantes.

En revanche, au milieu du XVI^e siècle, "*la chapelle Sainte Marie de la Blanche était en si mauvais état qu'on ne pouvait y célébrer la messe sans danger*". Ce sont les guerres de religion qui ont été la cause de la ruine des pèlerinages et du sanctuaire lui-même. Il fut réédifié au XVII^e siècle et béni le 25.03.1642 ainsi qu'en font foi les registres paroissiaux.

La dévotion qui y était établie fut très chère aux Rezéens puisqu'à la Révolution ils firent une démarche pour qu'elle fut exemptée de la vente dont elle était menacée. Ce fut en vain car le 26.03.1792, elle fut vendue 1600 livres au sieur Jean DUPUY, fournisseur pour les navires. Elle fut transformée en habitation particulière, puis démolie au début de la guerre de 1914 malgré un vœu en faveur de sa conservation exprimé par la Société Archéologique de Nantes. Une statue de la vierge a été élevée à l'emplacement de l'ancien

sanctuaire qui se trouvait à l'angle d'un triangle, formé d'un côté par la route qui conduit de l'église de Rezé à Bouguenais, et le chemin qui menait au Clos Saint Martin.

La chapelle s'élevait sur une ancienne voie romaine, reliant le pont de Pirmil à Saint Père en Retz en passant par Rezé et les Couëts. L'édifice possédait deux entrées dont la principale était à l'ouest et l'autre, latérale, donnant sur la route de Rezé à Bouguenais. Il a été construit à l'emplacement d'un bâtiment primitif gallo-romain.

Monsieur le Chanoine DURVILLE a constaté, lors de la démolition, qu'il existait des fondations dont l'origine gallo-romaine ne faisait aucun doute. Toute la partie découverte présentait plusieurs assises de pierre de granit de 0,08 m à 0,10 m de hauteur dont le jointoiement était d'une belle conservation. Il n'y avait aucune chaîne de briques sur trois rangs comme on en voit dans les murs gallo-romains de l'évêché de Nantes.

Les recherches effectuées ont permis d'établir que le monument romain présentait la forme d'un carré de 6,80 m. Sa façade devait se dresser à l'est, à l'extrémité et dans l'axe de la rue. Lors de l'édification de la première chapelle, le chœur remplaça la façade et se trouva ainsi placé à l'ouest et l'on reporta l'entrée principale à l'orient lui donnant par ce moyen l'orientation en usage dans les monuments chrétiens.

Quelle était la destination primitive de cette petite construction ? Il devait être un édicule (petit temple) servant à abriter une divinité romaine, peut-être la Déesse Diane ; elle était désignée sous le nom de Trivia, la déesse des carrefours, peut-être "les Dieux Lares" qui étaient en grand honneur chez les Romains. Cet édicule à l'origine de la chapelle a dû être affecté au culte chrétien vers le VI^e siècle.

On ne peut que regretter avec le chanoine Durville la disparition de cette construction gallo-romaine qui aurait pu constituer un fleuron des ruines romaines existant à Rezé.

● CHAPELLE NOTRE DAME DU ROSAIRE

Elle a été érigée en paroisse et consacrée le 02.12.1961.

● CHAPELLE DE TRENTEMOULT

Dédiée à Notre Dame du Travail, elle fut construite à la fin de la guerre à l'emplacement d'une petite école libre. Elle répondait à une demande des habitants de Trentemoult. A l'époque, les voitures étaient rares et il n'y avait aucun transport en commun avec le bourg. La zone commerciale n'existait pas et il fallait faire le détour par North House (à l'époque Norkiouse). C'était loin. Cette chapelle a rendu bien des services lorsque l'église a été indisponible par suite de travaux,

des mariages et des enterrements y ont été célébrés. A la fin des années 1970, le manque de prêtres et la baisse de fréquentation ont entraîné sa désaffectation. Elle a été achetée par la mairie (C.M. du 26.06.87) 230.000 F puis, ensuite, démolie.

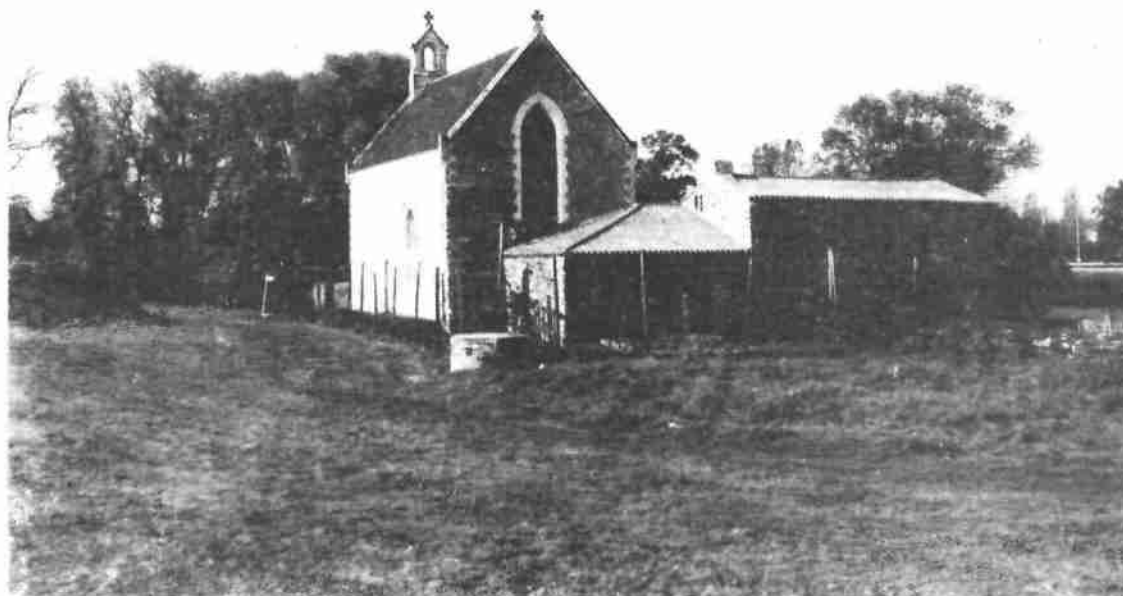
LES CHAPELLES PRIVEES

● CHAPELLE DE LA BALINIÈRE

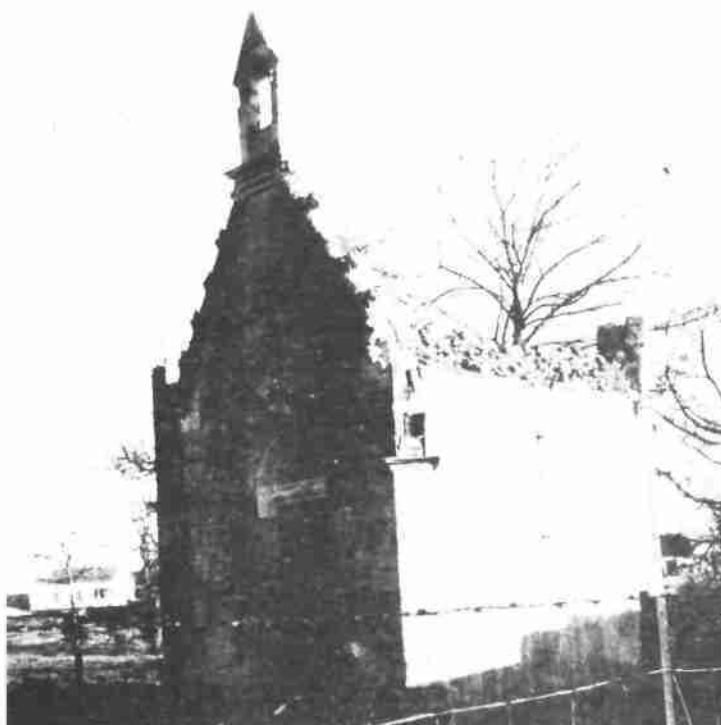
Bénie le 26.11.1778, sous l'invocation de Ste Anne, elle fut construite par Monsieur Bourgault du Coudray.

● CHAPELLE DU CHATEAU DE REZE

En 1782, elle était très propre et avec ornements.



Chapelle Saint-Lupien



Quelques chapelles de Rezé : La Balinière, Le Château, La Chaussée, Praud

● ORATOIRE DU CHOISI

Béni le 08/07/1769, il possédait tous les ornements nécessaires. La bénédiction eut lieu en présence d'Emilie Beaulieu de Boissière. Il se situait à la Morinière.

● CHAPELLE DE LA CHAUSSEE

C'était une mission paroissiale fondée par les moines de St Clément en 1699. Il y avait une maison de campagne avec chambre et chapelle meublée à Rezé.

● CHAPELLE DE LA CLASSERIE

Elle a été bénie le 26/08/1672 sous l'invocation de Saint Pierre. Il s'agissait de la réédification d'une chapelle antérieure.

● CHAPELLE DE LA HOUSSAY

Béni le 15/09/1680, sous le titre et nom de Saint Pierre et Sainte Anne, chapelle de la maison de maître de la Houssay.

● CHAPELLE DU JAUNAY

Béni le 04/09/1784, sous le nom de Saint Jean Baptiste, elle appartenait à M. MARTENS, négociant.

● CHAPELLE DES NAUDIÈRES

Mathieu Milsent, sieur de "Lesnaudière", avocat en la cour (1638) a porté par testament fondation d'une messe à célébrer les dimanches et fêtes dans la chapelle du "LESNAUDIÈRE", moyennant une rente foncière de 50 livres.

● CHAPELLE DE PRAUD

Béni le 09/12/1646 sous l'invocation Notre Dame au lieu du "Perreau", elle a été édifiée par le sieur Guy de la Trébouille.

● CHAPELLE DE LA TROCARDIÈRE

En 1782, elle était déjà presque détruite.

● CHAPELLE DE LA BAUCHE

Elle se situait à la Bauche Thireau. Elle a été fondée par l'écuyer Viaud et a appartenu ensuite à M. le Marquis de Bruc de Montplaisir.

QUE RESTE-T-IL DE CES CHAPELLES ?

Saint Lupien est la seule chapelle publique encore debout. Le grand rayonnement dont ce saint a bénéficié pendant les siècles passés n'est donc pas tout à fait éteint. La mairie a pris des mesures pour la sauvegarde du bâtiment qui pourrait dans les années futures devenir un musée où seraient mis en valeur les objets du passé de Rezé, parvenus jusqu'à nous.

Une statue marque l'emplacement de Notre Dame de la Blanche.

Les chapelles privées ont suivi le sort des châteaux auxquels elles étaient rattachées.

A ma connaissance, restent debout les chapelles de la Balinière, de Chaussée, restaurées par les soins de l'EDF, de la Classerie, des Naudières et de Praud.

Il en est des chapelles comme de toute chose de ce monde ; elles disparaissent.

S. BRIAND

DOCUMENTS : S. BRIAND, L. BIRON, S. LERAY

A L'ORIGINE DES AMICALES LAIQUES

DE REZE

C'EST À L'OCCASION DE TRAVAUX DE RÉNOVATION AU COLLEGE PONT-ROUSSEAU QU'ONT ÉTÉ RETROUVÉES, L'AN PASSÉ, PLUSIEURS LIASSES D'ARCHIVES OUBLIÉES.

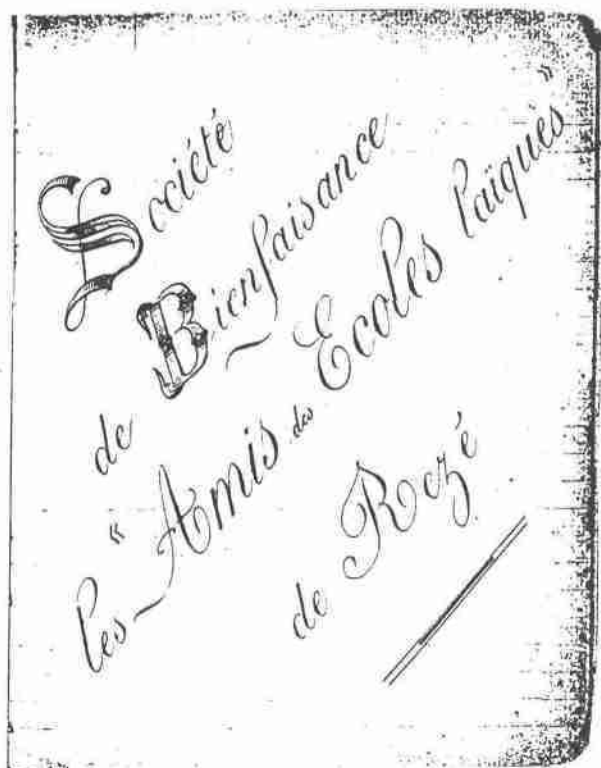
Si la plupart ne présentent pas grand intérêt, deux ou trois documents méritaient toutefois qu'on s'y attarde. Parmi eux, un cahier d'écolier de 150 pages, couvert de tissu noir, qui fut pendant 24 ans, de 1907 à 1931, le registre manuscrit de la Société de Bienfaisance "Les Amis des écoles laïques" de Rezé.

On y trouve, outre la liste des premiers membres, les procès verbaux de 39 réunions ; y sont consignées les délibérations de 25 assemblées générales, 8 conseils d'administration et 6 réunions de la commission des fêtes. Ces textes, souvent de belle facture (surtout avant 1914), regorgent de détails concernant certains aspects de la vie scolaire au début du siècle. Mais

l'intérêt principal de ce document réside dans le fait qu'il retrace la vie de l'association dont sont issues les amicales laïques rezéennes, dans la période qui précède immédiatement leur création.

La Société de Bienfaisance "*Les Amis des écoles laïques de Rezé*", dont le nom connut quelques variantes ("... Bienfaisance et secours mutuels", "... bienfaisance et mutualité"), était une association relevant de la loi alors récente de 1901. Elle fut créée officiellement le 27 janvier 1907 et son siège social fixé à la Mairie de Rezé. En fait, l'assemblée générale constitutive, convoquée par Henri Lesage, président de la commission provisoire, se tint le 13 octobre 1907 à l'école des garçons du bourg : c'est à cette date que s'ouvre notre registre.

"La Société est née au sein du Comité d'Action Républicaine" qui prit l'initiative de sa création et pourvut, seul, à ses premiers frais d'organisation. On reconnaîtra d'ailleurs dans la composition de ses bureaux successifs, comme parmi ses 106 premiers membres, nombre de noms connus pour avoir figuré souvent sur les listes radicales ou socialistes aux élections municipales : Pavy, Foucault, Marchais, Vigier, Rivière, Turpin, Ollive, Taugeron ... Il faut du reste noter que les trois maires de la période 1907-1931 furent, avant ou pendant leur mandat, présidents de l'association (2).



(1) Première page calligraphiée du registre

Le but de la Société était de venir en aide aux enfants des quatre écoles publiques de la commune en leur procurant gratuitement fournitures scolaires, chaussures ou vêtements et en organisant un service de cantine pendant l'hiver (4) ; c'est d'ailleurs ce dernier objectif qui, comme on le verra plus loin, mobilisera l'essentiel des énergies et des moyens. Le nombre des adhérents ira croissant : 106 en 1907, 160 en 1909, 273 en 1914. La cotisation annuelle est laissée à l'appréciation de chaque adhérent (3) ; en 1913, par exemple, 65 % des membres versent entre 0.25 F et 1 F (soit l'équivalent du coût de trois à douze repas d'élève) et 35 % versent plus d'un franc. Les réunions de l'association se tenaient le plus souvent à l'école des garçons du bourg (emplacement de l'hôtel de ville actuel), mais aussi à l'école des garçons de Pont Rousseau (actuel Collège Pont Rousseau - 5).

(2) LA COMPOSITION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION

	1907	1913 1914	1918 1919	1925	1929	1931
P R E S I D E N T	V I G I E R		P A V Y		R I V I E R E	OLLIVE / TURPIN
P R E S I D E N T D'HONNEUR	S A U V E S T R E		V I G I E R		P A V Y	R I V I E R E
V I C E - P R E S I D E N T S	P A V Y		L E S A G E			
	P A R I N E A U					
T R E S O R I E R		F O U C A U L T			M A R C H A I S	
S E C R E T A I R E	B A Z I L		B I C H O N		R I V I E R E	GUILLON / Mlle BRUNEAU

(3) APPEL À L'ADHESION (1907). ON REMARQUERA LE TON ; S'IL PEUT PARAÎTRE GRANDILOQUENT AUJOURD'HUI, IL REFLÈTE BIEN LA VOGUE PHILANTHROPIQUE D'AVANT 1914

Rezé-les-Nantes, le

1907.

M

Le cœur français s'émeut sans cesse en face de l'infortune quelle qu'en soit la cause. La solidarité est le soleil de notre époque, elle en est le rayon lumineux. Aussi les Sociétés dont le but est le soulagement de la misère humaine, sous n'importe quel nom qu'elle existe, sont recommandables et imposent par cela même le respect.

C'est pourquoi M....., la Commission de la Société de Bienfaisance des Amis des Écoles laïques de Rezé se permet de vous envoyer ses statuts et le bulletin d'adhésion, et vous prie de fixer vous-même votre cotisation.

Dans l'espoir que vous participerez à cette œuvre de bienfaisance, daignez agréer, M....., au nom des malheureux, nos remerciements anticipés.

La Commission.

BULLETIN D'ADHESION

M..... demeurant à
rue donne son adhésion à la Société de Bienfaisance, et prie
le Trésorier de vouloir bien l'inscrire pour la somme de par an.

SIGNATURE :

Détacher ce bulletin et l'envoyer à M.....
Trésorier de la Société.

LA PREMIERE PAGE DES STATUTS
SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE
et de Secours Mutuels

Les AMIS des ÉCOLES LAIQUES

DE REZÉ (Loire-Inférieure)

STATUTS

Définition — But — Organisation

ARTICLE PREMIER. — Il est fondé à Rezé-les-Nantes (Loire-Inférieure) sous le titre *Les Amis des Ecoles Laiques de Rezé*, une société ayant pour but :

1° De venir en aide aux enfants des deux sexes dont la situation est digne d'intérêt, en leur procurant gratuitement dans la plus large mesure du possible, les fournitures scolaires, livres, cahiers, papiers, etc..., et si faire se peut des chaussures et des vêtements ;

2° D'organiser pendant les mois d'hiver le service de cantines scolaires assurant aux enfants des aliments chauds, tels que bouillous, riz, etc., etc..

ART. 2. — La Société n'a aucun caractère politique et toute discussion politique ou religieuse est formellement interdite dans les réunions de ses membres.

Son action ne s'exercera néanmoins qu'en faveur des enfants fréquentant les écoles communales laïques de Rezé.

ART. 3. — La durée de la Société est illimitée ainsi que le nombre de ses membres.

UNE CONVOCATION ADRESSÉE À M. GOURDON, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES GARÇONS DE REZE

SOCIÉTÉ de BIENFAISANCE
de Mutualité
Les Amis des Ecoles Laiques
DE REZÉ

Rezé, le 11 octobre 1926.

Monsieur et cher Collègue,

Vous êtes prie d'assister à la
Réunion de l'Assemblée Générale
de la Société qui aura lieu le
dimanche 17 courant à neuf heures
du soir dans une salle de
l'École des Garçons de St-Roubert
Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Secrétaire,

C. Jullien

ORDRE DU JOUR:

- 1° Compte-rendu financier
- 2° Organisation des Cantines scolaires
pour 1926-1927.

L'organisation des cantines scolaires est décidée dès l'automne 1907 : il s'agira de *"faire préparer et distribuer des soupes et autres aliments chauds aux élèves éloignés et indigents des écoles publiques de Rezé. Pour la préparation, une femme sera choisie pour les écoles de Rezé et une pour celles de Pont-Rousseau. Les élèves fourniront leur pain et leur soupière, du moins, en principe. Le bouillon sera porté à l'école à 11 h 30 par la femme de service"*. Si l'objectif affiché est de *"venir en aide aux enfants nécessiteux"*, il est aussi de lutter, par ce biais, contre un absentéisme important. Dans son rapport d'activité à l'Assemblée Générale de mars 1908, J.B. Vigier souligne avec satisfaction une indirecte mais *"heureuse conséquence"* : 1500 absences en moins, rien que dans les deux écoles de garçons, par rapport à l'année précédente !

Les repas sont généralement distribués de la fin novembre à la fin février ; cette période couvre en moyenne 70 jours de classe. On remarque quelques écarts liés aux variations météorologiques. Ainsi, pendant l'hiver 1909-1910, célèbre pour ses inondations, la cantine du bourg sera ouverte jusqu'au 19 mars, soit 82 jours de classe, celle de Pont-Rousseau 10 jours de moins. A l'inverse, les cantines ne seront assurées que 63 jours pendant le doux hiver 1912-1913.

Le nombre de demi-pensionnaires varie aussi d'une année à l'autre. Si l'on observe les années 1907 à 1914 (les seules pour lesquelles notre registre donne des chiffres précis), on passe de 192 enfants la première année à 250 la deuxième, puis l'on constate un tassement jusqu'à 135 pendant l'hiver déjà cité 1912-1913. Bon an mal an, c'est tout de même plus de 10000 repas qui sont distribués chaque

année pendant cette période de sept ans, pour laquelle le total donne le chiffre respectable de 100.000 !

Après la guerre, ce chiffre diminuera ; entre 1918 et 1931, la Société fournira de 5.000 à 6.000 repas par an. Les raisons de cette diminution restent à étudier.

Quelle proportion d'élèves profite de cette cantine ?

C'est évidemment variable d'une école à l'autre et d'une année à l'autre. Pour l'école des garçons de Pont-Rousseau, par exemple, cette proportion oscille, avant 1914, entre 18 et 24 % du total des élèves inscrits.

Bien sûr, les repas, dont le prix de revient avant-guerre est de 7 à 8 centimes l'unité, sont gratuits : *"tous les enfants qui le demanderont recevront les soupes sans payer ; ceux dont les parents sont un peu aisés pourront payer en nature en donnant des légumes, des pommes de terre, des haricots"*

Au lendemain de la guerre, la distinction entre enfants indigents ou non sera plus marquée : les premiers continueront à recevoir gratuitement les repas, les autres devront les payer 10 centimes. Ce tarif augmente au gré de l'inflation des années 20 pour atteindre 25 centimes en 1926 et 80 centimes en 1931.

A cette même date, les enfants indigents représentent 20 % de l'ensemble des élèves déjeunant à la cantine.

Comme on l'a vu plus haut, les *"soupes et autres aliments chauds"* sont préparés par deux cuisinières salariées, une pour les écoles du bourg, l'autre pour celles de Pont-Rousseau ; les institutrices et instituteurs, membres de l'association, sont chargés de la répartition et de la surveillance.

La Société s'est dotée des ustensiles nécessaires à la préparation des repas ; un inventaire en est fait en 1910 par le trésorier, Siméon Foucault : *"deux buanderies lessiveuses avec tuyaux, six seaux bidons, un bassin chaudron pour le lavage des légumes, un pot en grès dit charnier, des écuelles en terre, des cuillères et des louches"*.

Le charbon est utilisé avec parcimonie ; pendant l'hiver 1920-21, on en consomme 700 kg. Toutes les denrées sont achetées au mieux-offrant, en particulier la viande qui fait l'objet d'un marché annuel passé avec un boucher de la commune ; puis, à partir de 1921, on décide que les bouchers fourniront la viande à tour de rôle.

Les élèves prennent leurs repas sous les préaux, *"abrités seulement de la pluie"*, et, lorsque *"le temps est trop rigoureux"*, dans les salles de classe dont les tables inclinées ne favorisent pas la propreté ... Ces inconvénients poussent la Société à demander, dès 1910, l'aménagement de locaux en réfectoires. Ce sera chose faite pour trois écoles sur quatre à la rentrée de 1912.

On n'aurait rien dit de ces cantines scolaires si l'on ne présentait leur menu hebdomadaire. Il ne brille certes pas par son équilibre diététique, mais il a, pour les enfants des milieux les plus modestes, le triple mérite d'être roboratif, chaud et gratuit : "lundi : ragoût fait avec le boeuf du pot au feu du samedi ; mardi : soupe de haricots ; mercredi : plat de haricots au beurre ; vendredi : soupe maigre de légumes ; samedi : soupe grasse. Un plat de riz au lait sera servi chaque semaine alternativement à Rezé et à Pont-Rousseau".

En 1929, Charles Rivière, président démissionnaire puisqu'il vient d'être élu

Maire, demande qu'une commission se renseigne auprès des Sociétés similaires de Saint Sébastien, Bouguenais et Saint Jean de Boiseau sur l'organisation de cantines donnant aux enfants des "repas complets" ...

"Les Amis des écoles laïques" s'adonnent aussi à d'autres oeuvres. Le document mentionne à plusieurs reprises l'achat de vêtements et de chaussures pour les élèves indigentes de l'école des filles de Rezé bourg. La Société subventionne également "la fête de l'Arbre de Noël" ou, après guerre, l'acquisition de livrets de caisse d'épargne "donnés aux meilleurs élèves". Ainsi, en 1928, l'assemblée générale décide qu'à titre "d'encouragement à l'épargne, il sera offert un livret de caisse d'épargne aux 40 élèves de la commune ayant obtenu le Certificat d'Etudes Primaires" cette année-là.

Les procès-verbaux d'assemblées générales, contenus dans notre registre, laissent une large place aux rapports financiers et si nous avons évoqué les dépenses de la Société, il faut aussi présenter ses ressources.

Aux cotisations mentionnées plus haut, il convient d'ajouter, à partir de 1909, une subvention municipale annuelle et, jusqu'en 1914, le produit de fêtes organisées par l'association. A titre d'exemple, pour l'année 1911, les cotisations représentaient 48 % des ressources, les bénéfices de la fête annuelle 36 % et la subvention municipale 16 %.

En dehors de ces ressources régulières, des dons ponctuels peuvent intervenir ; c'est le cas en 1920 où le document cite plusieurs "bienfaiteurs" comme M. Farge, chiffonnier à Nantes, ou la Maison Grand-Jouan de Pont-Rousseau.

Les "généreux donateurs" ne manquent pas, même s'ils restent le plus souvent anonymes et si leurs dons sont plus modiques ; ils attestent en tout cas d'un engagement laïc vigoureux à cette époque. État d'esprit qu'on retrouve quelquefois chez les élèves, ainsi en 1912 : *"Quelques élèves de l'école des garçons de Pont-Rousseau ont donné une cotisation. C'est un mouvement à encourager. L'obole des enfants, si faible soit-elle, viendra augmenter les ressources de la Société"*.

Le document est assez bavard sur les fêtes de bienfaisance organisées par la Société avant 1914. A contrario, aucune fête n'est mentionnée pour la période 1919-1931 ; il semble d'après E. Rivalland (l'Ami de Rezé n° 18) que ces fêtes annuelles ne reprendront que le 31 mars 1931 avec la première kermesse du Roquio, mais celle-ci ne concernait que les écoles publiques du bourg.

Avant la Grande Guerre, le fête annuelle est l'objet de tous les soins. Une commission est créée pour son organisation, on y retrouve les Farineau, Foucauld, Marchais, Lesage ... Ils se réunissent au Café Roustan à Trentemoult ou à l'Hôtel Bizet (actuel Hôtel du Cheval Blanc) à Pont Rousseau ; ces choix ne sont sans doute pas gratuits et on peut imaginer aisément quelque rapport avec la préparation de la fête ... Celle-ci se déroule à l'école des garçons du bourg, le plus souvent au mois d'octobre. On y invite l'Inspecteur Primaire et même l'Inspecteur d'Académie. Le programme des réjouissances varie d'une année à l'autre, mais on y retrouve toutefois les "valeurs sûres" des festivités de l'époque : dans les classes, un concert ou une conférence (par exemple, *"ce que la République a fait pour les enfants"* par Louis Villat, professeur au Lycée de Nantes), des saynètes et des chants préparés par les élèves et leurs maîtres et, dans la cour, une démonstration de

gymnastique par "La Nantaise" ou "La Républicaine" de Rezé, un concours de tir organisé par la Société Laïque "La Cible", un "buffet tenu par des dames", une tombola dont on achètera les lots *"chez Decré qui s'est chargé de l'impression des billets"* (jusqu'à 10 000 !) et, pour clore la journée, une "sauterie".

Certaines années, la commission des fêtes prend des précautions particulières, consécutives, sans doute, à quelque désagrément de triste mémoire ... En 1910, *"il est décidé que les artistes présenteront les morceaux qu'ils chanteront ou diront, cela pour éviter que des choses choquantes pour les dames et les enfants ne soient dites"* ; la même année, le bal est annulé et la fin de la fête fixée à 18 h pour permettre un nettoyage complet *"afin que les enfants viennent normalement à l'école le lendemain"*.

Mais cette fête n'en est pas moins un succès et, en 1911, le Conseil d'Administration de la Société décide d'en organiser une deuxième, chaque printemps, à "Norkiouse".

Au cours des années 20, on observe une lente dégradation dans la tenue du registre jusqu'à l'assemblée générale du 20 octobre 1929 qui annonce clairement le tournant décisif que va prendre l'association : *"sur la proposition de plusieurs membres de l'assemblée et après vote à mains levées, il est décidé que la Société donnera son adhésion à la Fédération des oeuvres laïques"*.

Aucun compte rendu pour 1930, et c'est sur le procès verbal très ordinaire de l'assemblée générale du 26 avril 1931 que s'interrompt brutalement notre document.

Qu'est devenu, au-delà de cette date, la Société de Bienfaisance *"Les Amis des écoles laïques de Rezé"* ?

Elle s'est tout naturellement fondue, sans bruit, dans de nouvelles associations qu'on appellera bientôt "*amicales laïques*" ; dans l'association amicale des anciens élèves des Ecoles Publiques de Pont Rousseau, plus connue sous le nom d'A.E.P.R., qui naît dès 1930, et dans l'Amicale mixte des anciens élèves et amis de l'école publique de Rezé, qui est créée en 1936 et qui deviendra beaucoup plus tard l'A.L.R.C.

Cet éclatement apparent ne doit pas tromper : il est, en fait, le signe d'une restructuration générale du mouvement laïc au cours des années 30. Rezé est d'ailleurs étroitement associé à cette transformation, et ce à deux titres : D'abord, les deux seules amicales laïques non nantaises qui participent à la fondation de la Fédération des Amicales

Laïques de Loire-Atlantique sont les deux amicales issues de notre Société de Bienfaisance ; d'autre part, le premier président de cette fédération départementale sera, faut-il le rappeler, le Rezéen Jean-Baptiste Daviais, comme le montre ce document : "*Les représentants des Amicales Laïques de la Rue Noire, Boulevard des Poilus, Louis Millet, Quai Hoche, Chêne d'Aron, Evariste Luminais, Garennnes, Gutenberg, Pont-Rousseau, Rezé, réunis le 5 avril 1935 au Café Armoricaïn sous la présidence de Monsieur Daviais (...), ont voté à l'unanimité le principe de la création d'une Fédération des Amicales des Anciens Elèves des Ecoles Laïques de Nantes et Banlieue.*"

Patrick AMELINE

Documents : Source P. AMELINE

5 CHIFFRES POUR TELEPHONER A REZE !

Le passage à la numérotation téléphonique à 10 chiffres le 18 octobre, nous servira de prétexte à jeter un regard sur le passé. Il y a quelques années, un article de l'Ami de Rezé sur le téléphone à Ragon à partir d'un annuaire de 1959 nous apprenait que Rezé comptait alors 422 abonnés qui composaient alors 6 chiffres pour communiquer avec leurs correspondants de l'agglomération nantaise (1).

Un autre annuaire téléphonique, de 1953 celui-là nous apprend qu'alors les 280 Rezéens abonnés (pour une population de 19.000 habitants !) n'avaient que 5 chiffres dans leur numérotation. Par exemple, le service social de la Mairie s'obtenait en composant le 167.33. On remarquera qu'en 1959, la nouvelle numérotation donnait 75.67.33 avant de devenir beaucoup plus récemment (N° du centre de soins) le 40.75.67.33, transformé le 18 octobre en 02.40.75.67.33 !

Mais qui possédait en 1953 une installation téléphonique ?

Dans les pages jaunies de l'annuaire et leurs pages roses (ancêtres des pages jaunes), les trois qui concernent Rezé nous permettent de dire qu'il s'agissait principalement, pour ne pas dire presque exclusivement, des services publics, des professions libérales, des entreprises et des artisans commerçants.

Ainsi, feuilletons ces pages rezéennes : S'agissant des services publics, outre la Poste et la Mairie, nous trouvons, la Gendarmerie, la

Caisse Primaire de Sécurité Sociale, les Pompes Funèbres, les Ponts et Chaussées, la SNCF, les Contributions Indirectes, le Bureau de l'Enregistrement, le Service des Eaux et le débarcadère des bateaux de Trentemoult, lequel est un service municipal. Par contre, pas une seule école communale ! Seule, parmi les établissements privés, nous trouvons l'Institution Notre Dame à Saint Paul.

Parmi les professions libérales, nous recensons 7 médecins (dont 6 à Pont Rousseau et Saint Paul). Les Docteurs Briton, Collet, Evain, Grunwald, Mazon, Penanhoat et Zeiler ; 5 pharmacies (au bourg, à Pont Rousseau et aux Trois Moulins), 2 chirurgiens-dentistes, Chopier et Petit (à Pont-Rousseau), 1 vétérinaire, 1 notaire, 1 huissier et 1 sage-femme.

Au nombre des commerçants équipés du téléphone, on relève 4 hôtels, 2 charcutiers, 6 bouchers, 4 boulangers et 1 pâtissier pour ... 27 cafés (y compris débitants de tabacs et restaurateurs) !

Les entreprises industrielles comme les Cartonnages de l'Ouest, Friedrich, la Coopérative Laitière de Nantes-Banlieue, les Glacières de Bretagne, Magnant (cuirs en poils), Mainguet (suifs et paraffines), les Maraîchers Nantais, Reffé, Ruggieri (usine pyrotechnique), la Savonnerie Clair Bernard ou les Tissages Binet (à la Morinière) constituent avec un grand nombre d'artisans une partie importante de l'annuaire.

(1) La plupart des communes du département ne possédaient qu'un simple numéro d'appel pour demander leur communication.

Nous relevons parmi les professionnels représentés : des marchands de bestiaux (chevaux, moutons, porcs, volailles), des transporteurs, des plombiers, charpentiers-menuisiers, serruriers, maçons, entrepreneurs de travaux, tôliers-carrossiers, horticulteurs, électriciens, droguistes et quincailliers, peintres, ébénistes, horlogers, marchands de cycles, de meubles, de primeurs, fromagers, tailleurs, coiffeurs, une vinaigrerie, 4 garages automobiles et 5 stations-service (dont Esso et Purfina) ...

Enfin pour achever cette énumération des rares privilégiés qui possédaient le téléphone, il faut citer outre les deux cures (Saint Pierre et Saint Paul) et les Missions Africaines, un architecte et plusieurs propriétaires de belles demeures : Banal au Château de la Classerie, Bénard au Château de la Balinière, Peigné-

Guillon à la Bourdonnière (au bourg), Bertrand (Villa Marjolaine à Trentemoult), Chevreuil (Belle Rive à Northouse), De La Tullaye (rue J. Jaurès) ou Guillet (le Nid aux Trois Moulins).

Il reste pour conclure que pour pratiquement tous les Rezéens, le téléphone n'était praticable que depuis trois cabines publiques, à Pont-Rousseau, à Ragon et à Trentemoult, de 8 h du matin à midi, de 14 h à 18 h, sauf le dimanche.

Il ne fallait pas qu'il y ait urgence ! Mais c'était une autre époque. Bien des transformations sont venues percuter les modes de vie, bouleverser traditions et habitudes.

Yann VINCE

1847 - DE L'IMPORTANCE DE L'ETAT DE SANTE DES REZEENS SUR LE CHOIX DU SITE DU FUTUR HOTEL DIEU DE NANTES

1847. L'Hôtel Dieu accueille depuis deux siècles les malades nantais sur l'emplacement de l'Hôtel Dieu actuel, plus précisément là où se trouve aujourd'hui la barrière d'entrée, mais à quelques deux mètres plus bas.

Il y a à ce moment déjà un siècle qu'il menace ruine : construit avec des matériaux bon marché, sans fondations suffisantes (d'inquiétantes lézardes sillonnent les murs), à un niveau trop bas pour que les déjections des cabinets d'aisance puissent, comme il est d'usage, prendre librement le chemin de la Loire - qui à l'époque, coule à ses pieds, à l'emplacement de l'actuelle tranchée couverte de la SNCF - il ferait la honte des Nantais si ses médecins ne cherchaient malgré tout à y soigner les malheureux que l'infortune a conduit en ses murs.



*Cour de l'Ancien Hôtel Dieu de Nantes
1645 - 1863*

Déjà, lors du passage de Napoléon I à Nantes, en 1809, une longue supplique a été remise à l'Empereur, l'implorant de sortir Nantes de cette situation. Sa Majesté avait bien d'autres soucis et apparemment ne lui a même pas accordé un regard.

Et près de quarante ans plus tard, l'Hôtel Dieu est toujours là, un peu plus délabré si cela est possible.

Depuis dix ans les rapports succèdent aux rapports : doit on construire l'Hôtel Dieu sur les prairies de la Madeleine, au sud de celui que l'on doit remplacer ? Mais il faudra, au préalable, procéder à un coûteux remblaiement. Ou bien sur la prairie au Duc, de l'autre côté de la Loire ? (vers la place de la République, pour fixer les idées, place qui, avec le Boulevard Victor Hugo, ne sera réalisée que quelques décennies plus tard). Mais le cheminement pour y accéder serait long, depuis le centre ville, par la vieille ligne des ponts, déjà trop encombrée. Ou bien du côté de la place Viarme, comme certains l'ont envisagé ? Mais où prendra-t-on l'eau nécessaire ?

Il va falloir faire un choix. La reconstruction sur place a bien des partisans, mais on redoute les crues de la Loire qui, dans le passé, ont causé tant de catastrophes. Et est-il souhaitable pour un hôpital qui se veut à la pointe des progrès médicaux de l'époque, d'y soigner les malades les pieds dans l'eau ?

C'est là qu'un sieur S. (son nom ne nous est pas parvenu) pour décider ses contemporains à reconstruire l'Hôtel Dieu en bordure de la Loire, rédige en 1847 un long mémoire (un de plus) intitulé "de la reconstruction de l'Hôtel Dieu de Nantes, considéré au point de vue hygiénique". Tous les arguments lui sont bons, même les plus surprenants. Puisque Rezé a le privilège d'avoir une partie de ses habitants qui vivent sur les hauteurs de Rezé (à Saint Paul) et les autres au niveau du fleuve (Trentemoult), une comparaison de la morbidité des deux populations permettra de juger sans peine où sont les plus résistants.

"Les affreux désastres, occasionnés par les irrptions de la Loire en 1845, ont laissé sauve la vie et la santé de leurs nombreuses victimes.

Les habitants de Trentemoult, de Norkiouse et de la Haute et la Basse Ile, dont les maisons forment chaque année, lors des crues, comme autant d'îlots, sont tous robustes et actifs ...

Voici ce que nous avons appris, de la bouche même de M. le Secrétaire de la Mairie de Rezé, et après avoir compilé avec lui les registres de l'état civil de cette commune.

Rezé possède une population de 6200 habitants, qui doivent être répartis en deux parts :

1° pour la succursale de Saint Paul, c'est-à-dire Pont Rousseau et tout le haut pays, 3600

2° pour le bourg de Rezé, son voisinage et la partie insulaire comprenant Trentemoult, Norkiouse, la Haute et la Basse Ile, 2600 habitants qu'il faut partager entre la partie insulaire et le bourg de Rezé, avec ses alentours, 1800 appartenant à la première, 800 aux seconds.

Du 1er janvier au 16 décembre 1847, inclusivement, il y a eu, dans toute la commune, 144 décès, sur lesquels nous en retrancherons 8 occasionnés par submersion et autres accidents violents, soit donc 136 décès, ainsi répartis :

Pour la succursale de Saint Paul, 3600 habitants, 95 dont la partie rurale, et donc la plus élevée, a fourni la plus forte proportion.

Pour le bourg de Rezé et ses alentours, 800 habitants, 11

Pour la partie insulaire, 1800 habitants, 30.

D'où il résulte que la proportion des décès est beaucoup plus considérable dans le haut pays qu'à Rezé, dont une partie se compose de vallées submersibles, et à Trentemoult avec ses annexes ... Monsieur le Secrétaire de Mairie nous a affirmé à plusieurs reprises que, depuis quarante ans qu'il habite la commune, il a constamment vu ... que la santé des habitants des îles et de la vallée était bien meilleure que celle des habitants du haut pays, et que la mortalité était toujours proportionnellement plus considérable dans cette partie de la commune que dans l'autre ...

Et pourtant Trentemoult offre, au sein de sa population agglomérée, des causes permanentes d'insalubrité, par la malpropreté et l'étroitesse de ses rues, et par les flaques d'eau croupissante répandues ça et là, circonstances qui donnent à croire que si elles n'existaient pas, la proportion des décès serait encore plus favorable.

Aussi, nous demeurons autorisés à dire que l'île de Trentemoult, comme au surplus toutes les îles de la Loire, est éminemment salubre : condition que nous continuerons à rattacher à sa position et à son fond de sable, bien plutôt qu'à la vigoureuse constitution d'une population primitive, luttant contre les causes incessantes de maladies et mort : faisant au surplus observer que par population primitive, on doit entendre la population aborigène ; et qu'on ne s'expliquerait pas comment il aurait pu se faire que cette population eût pris naissance avec une constitution vigoureuse, et l'eût, à plus forte raison conservée pendant des siècles, au milieu de conditions locales antihygiéniques."

Pour l'auteur de ces lignes, la cause est entendue, il faut donc reconstruire l'Hôtel Dieu sur place, sur le sable, au milieu de la Loire. Ce ne sont évidemment pas les arguments contestables du Sieur S. qui emportèrent la décision de reconstruire l'Hôtel Dieu quelque peu au sud de son emplacement primitif inauguré en 1863, il fut anéanti en 1943 au cours de l'un des bombardements aériens qui ravagèrent la ville. Par la suite, comme un siècle plus tôt, la polémique fit à nouveau rage plusieurs années avant qu'il ne soit finalement décidé de reconstruire sur le même emplacement l'Hôtel Dieu actuel, le 3ème, ouvert en 1967. Mais cette fois, personne ne songea à s'inquiéter au préalable de la santé des Rezéens.

Octobre 1996
M. SAVARIAU

L'EMIGRATION BAS-BRETONNE A REZE

Le quartier de Pont-Rousseau à Rezé apparaît, depuis le Moyen Age, comme un prolongement sud extrême de la ville de Nantes. Ceci est évidemment encore plus sensible à l'époque moderne et, au 18^e siècle, il est souvent désigné par le mot faubourg.

Les îles de Loire sont, depuis la même époque, occupées par une population vivant du fleuve et de la mer. De ces deux faits, il résulte que la population rurale, à la veille de la Révolution, est déjà minoritaire.

Au cours du 19^e siècle, sa part va forcément continuer à décroître et, sous le Second-Empire, elle n'est plus que du tiers de la population. Les mondes urbain et maritime se partagent équitablement les deux autres tiers.

Pont-Rousseau est un passage obligé pour tous ceux qui ont à faire entre la Bretagne et le Bas-Poitou et au-delà. Le faubourg a été rasé au sol en 1793 pour que la ville puisse se défendre contre les insurgés vendéens. La reconstruction s'est faite tout au long de l'Empire et sous la Restauration. Dès 1819, il est fait état de l'arrivée ou plutôt du passage de Bas-Bretons à l'occasion d'une affaire concernant un enfant abandonné au Port-au-Blé, à deux pas de Pont-Rousseau. Le maire, Jean-François Ertaud, a passé les années de la Révolution à l'île d'Hoëdic et parle la langue bretonne. Dans le procès-verbal qu'il rédige à propos de cette affaire, il écrit : *"l'an mil huit cent dix neuf, le onze du mois de février. Devant nous, maire de la commune de Rezé, est comparu André Collet, porte-faix, demeurant au village du Port-au-Blé, lequel*

nous a déclaré que, le trois de ce mois, environ les huit heures du soir, il entendit la voix plaintive d'un enfant qui demandait à coucher, qu'à cette voix il fut ouvrir sa porte et rentrer cet enfant chez lui, que le lendemain sa femme et ses voisines nettoyèrent cet enfant qui était couvert de haillons et rempli de vermines, qu'il n'a pu savoir de cet enfant autre chose sinon qu'il était d'Auray et qu'il était venu avec sa mère jusqu'ici. Rapportons aussi nous être fait présenter cet enfant qui nous a paru être de l'âge d'environ six ans, qu'aux questions que nous lui avons faites dans la langue bretonne, il nous a dit être d'Auray, qu'il s'appelait Joachim, que son père se nommait Joachim Bras, ce qui donnerait à croire que cet homme était plus que d'une taille ordinaire, ce qui signifie le grand Joachim et non Joachim Le Bras..."

Dans une lettre au préfet, le maire indique que le garçon a fini par répondre que son père était mort et qu'il *"a gardé le plus grand silence sur toutes les questions que nous lui avons faites relatives à sa mère et qu'enfin, il nous a semblé, à sa manière de parler, qu'il appartient plutôt aux Côtes du Nord qu'au Finistère ni au Morbihan"*.

Dans un second courrier, il écrit : *"... depuis quelque temps, nous voyons dans cette commune des familles entières venant de la Basse-Bretagne traînant avec elles ou portant sur le dos des enfants en bas âge, n'ayant d'autre ressource que la charité publique et, ce qui m'a beaucoup surpris, c'est que toutes celles à qui j'ai parlé avaient des passeports."*

En conséquence de ce témoignage, il convenait de vérifier dans les actes d'état civil la trace de ces malheureux. Or, on ne la trouve pas, ce qui signifie qu'ils repassaient la Loire à la recherche d'un havre où se fixer. Certaines familles firent souche à Sainte Anne ou dans le quartier des Ponts, mais d'autres furent définitivement plongées dans l'extrême misère. On parle alors de population "flottante" et elle n'est pas recensée. C'est elle qui paiera le plus lourd tribut aux épidémies de choléra.

Les enfants comme Joachim Bras étaient regroupés au Sanitat puis confiés à des familles qui, la plupart du temps, n'en avaient aucun soin. Très peu d'entre eux survivaient à la petite enfance, phénomène tellement marqué que le prédécesseur de Jean-François Ertaud s'en émut auprès du préfet. En 1820, on note ainsi le décès d'un petit Hippolyte le Clainche, né de parents inconnus, en nourrice au village du Châtelier.

AVANT LE SECOND EMPIRE

Les industries de la tannerie, de la construction navale ou encore de la chapellerie ne se sont développées qu'à partir du Second-Empire à Rezé et, auparavant, il y avait peu d'établissements susceptibles d'employer cette main d'oeuvre chassée des campagnes par la misère. Il convenait cependant de le vérifier. Le registre des décès, en particulier, donne des indications sur les lieux de naissance, les âges et les professions. J'ai donc entrepris un comptage à partir de l'année 1825 et, cette année là, une seule personne originaire de Bretagne bretonnante est citée. Il s'agit d'une femme, Julienne Séhaut, qui "choisit" d'en finir avec la vie en se jetant dans la Sèvre. Dans ses poches, on retrouva un étui à lunettes, deux dés à aiguilles, des ciseaux, un couteau, une tabatière, un chapelet et son passeport qui permit de l'identifier. Elle était lingère et originaire de la Trinité (probablement la

Trinité-Surzur).

De cette année là à 1850, les mentions de natifs du pays bretonnant sont rares. Treize actes concernent le Morbihan mais, presque toujours des originaires soit de la zone francophone, soit des villes bilingues de Vannes, Lorient et Pontivy. De cette dernière ville apparaissent un cultivateur, Joseph Huby, son épouse Marguerite Belzic et leur fillette Marianne. Ces gens ont pris ferme à Ragon et étaient forcément bilingues.

Il y a quelques mariages entre des habitants de Rezé et des natifs du Morbihan.

Pour la même période, les personnes originaires des Côtes du Nord appartiennent toutes à la partie gallo. Le seul Finistérien décédé à Rezé, Hervé Guiavarc'h, perruquier (coiffeur), était originaire de la banlieue de Brest (Saint Pierre-Quilbignon). Il s'agit d'un citadin et non de quelqu'un poussé à quitter son pays par la misère.

DE 1852 A 1889

Dans cette période de mutation profonde, les mentions du Morbihan deviennent plus fréquentes, mais, pour une large part, les personnes citées appartiennent au milieu maritime et leur venue à Rezé est en rapport étroit avec l'activité des marins de Trentemoult et des îles au large de la côte morbihannaise ou dans les ports qui la bordent. La flottille de pêche rezéenne a ses habitudes dans la baie de Quiberon. Ainsi note-t-on les unions de Vincent Le Quellec, natif de Quiberon, avec une Rezéenne, de même pour Guillaume Amignon, de Hennebont.

Il en est également ainsi pour les femmes, telles Marie Lefloch, native du Palais, ou Marie-Anne Le Corvec de Erdeven. Du Palais encore est un nommé Désiré Matelot qui, lui, a posé son sac à terre et s'est fait cultivateur au milieu des marins de la Haute-Ile. Une autre, Marie Lefloch, d'Étel, est tailleuse à Trentemoult.

Tous ces gens sont installés dans les îles, donc en milieu maritime. Les marins bretons y font régulièrement escale, ce qui se voit encore par les noyades accidentelles en Loire. Pour la même période, on ne note le décès que d'un seul Finistérien appartenant au monde maritime, Jean-Marie Cloâtre, né à Saint-Renan et maître au cabotage.

Il y a peu de paysans dans les îles. Aussi doit-on noter avec intérêt la présence d'une Marie-Anne Le Clanche, de Langonnet, cultivatrice à la Haute-Ile, voisine donc du Bellilois noté plus haut.

Les campagnes bretonnantes du Morbihan sont très peu représentées. Outre cette personne de Langonnet, on note une autre femme native de Guéméné, mais elle est de souche rezéenne par son père. Deux autres femmes, sans profession, viennent de Noyal-Pontivy et Plumelec. Pierre Le Glouannec, de Surzur, lui, a fait fortune dans la vidange et est déclaré rentier lors de son décès.

D'Hennebont sont un fondateur et un manoeuvre, mais le premier n'est probablement pas breton de souche. On compte plusieurs Lorientais, mais il s'agit de bourgeois d'origine rennaise ou nantaise.

Parmi les probables bretonnants du Morbihan, citons encore un facteur de Grandchamp, une bonnetière de Vannes et un cordonnier de Lorient.

L'industrie du tannage a amené au moins un corroyeur de Quimperlé dans le Finistère. Un couple arrive de Saint-Sauveur, près Sizun. Lui est charpentier mais le gendre exerce la profession de chamoiseur. La tannerie Suzer est alors une des plus grosses entreprises de la région nantaise et a forcément attiré des gens

d'un peu partout.

Fernand Picory, maître chapelier, est lui-même né à Lorient. Il a créé une entreprise à Rezé. C'est peut-être chez lui que travaillait Jean-François Pape, natif du Faou, ouvrier-chapelier. Dans les décès, on note encore une vieille femme originaire du Faou, dont le gendre est également ouvrier-chapelier.

Parmi le petit groupe de Quimperoïse se trouvent une femme âgée dont le fils est perceur dans la construction navale, un manoeuvre et sa fille et un terrassier né "de père et mère inconnus".

La partie bretonnante des Côtes du Nord n'est représentée que par huit personnes dont deux, Alain Nicolas de Plouaret, et Jean-François Le Collec, de Vieux Bourg, exercent le métier de marchand de cendres, ce qui ne devait guère être rentable.

Jacques Bail, de Glomel et Pascal Le Pottier, de Corlay, sont sans profession déclarée tout comme Marie-Françoise Le Dantec, de Merléac. Le petit Joseph Boscher, de Saint-Mayeux, a un père cantonnier. Ce sont tous des gens très pauvres pour ne pas dire misérables. Ce n'est certainement pas un hasard si les deux personnes ayant trouvé la mort au champ d'épandage de la Malnoue, au sud de Rezé, sont des Bretons bretonnants. Yves Henry, sans domicile fixe, natif de Gouarec, y déchargeait un tombereau d'ordures. Guillaume Le Bihan, de Saint-Thégonnec, a été retrouvé mort sur place. Il exerçait la profession de manoeuvre et avait son domicile dans le quartier des Ponts à Nantes. C'est dans ce même quartier qu'habitait François Roudot, de Laz, dans le Finistère, tisserand, lui aussi décédé brutalement (au village du Chêne Creux).

L'AXE QUINTIN, LOUDEAC, JOSSELIN, REDON

Les Bretons bretonnants ne s'installent donc qu'en très petit nombre, au sud de la Loire. Par contre, cette recherche a mis en évidence l'existence d'une zone de forte émigration centrée au sud de Saint-Brieuc, en pays gallo. Ce phénomène est d'autant plus net que l'arrondissement de Dinan, pourtant plus proche, n'est absolument pas concerné. On considérera comme marginale la présence d'un aubergiste, né à Evran, et d'un figuriste né à Pléneuf. Notre remarque concerne Plélo, Quintin, Plaine-Haute, Plédran, La Harmoye, Uzel, Saint-Hervé, Plœuc, Saint-Thélo, Saint-Caradec, Loudéac, La Prénessaye, Saint-Barnabé, La Chèze et le Cambout dont des originaires sont venus mourir à Rezé dans cette période. De la seule commune de Ploëuc-sur-Lié sont six personnes appartenant à six familles différentes. Dans les recherches, faites parallèlement dans le 6^e canton de Nantes, cette commune n'apparaît pas, ce qui tend à montrer qu'on se regroupait entre compatriotes, au sens le plus étroit du mot. Les Bretons - de parler gallo - n'avaient pas un sort différent de celui des Vendéens ou Angevins et n'avaient pas de raison particulière de rester ainsi entre eux. Ces personnes là ont forcément été rapidement intégrées dans la grande ville.

La zone de forte émigration gallo, notée entre Quintin, Plœuc et Loudéac, se continuait dans la partie correspondante du Morbihan. L'origine des personnes décédées à Rezé dans la période considérée nous indique les communes de Lanouée, Mohon, Josselin, Taupont, Le Roc-Saint-André, Sérent, Malestroit, Pleucadeuc, Saint-Martin-sur-Oust, Guer, Carentoir, Allaire, Saint Gorgon et, plus à l'écart, Elven et Ambon.

La ville de Redon, en Ille-et-Vilaine, est représentée par huit personnes, ce qui est beaucoup vu sa taille. Mais les campagnes qui l'entourent ne sont pas moins concernées, que ce soit du côté Morbihan, où nous avons mentionné Carentoir, Allaire et Saint-Gorgon, que du côté Loire-Inférieure avec Guenrouët et Plessé, ou encore du côté Ille-et-Vilaine avec Sixt, Bruc, Langon, Le Grand Fougeray, Pléchâtel, Guipry, Lohéac, Lieuron, Campel, Maure en Comblèsac.

Une autre surprise de cette recherche est venue de la forte représentation rennaise (une dizaine de personnes) presque aussi importante que celle d'Angers. Cet important mouvement de personnes de Rennes vers Nantes et sa banlieue est d'autant plus intéressant à noter qu'il disparaît par la suite ou n'est plus qu'anecdotique. Autour de Rennes, on note la mention des communes de Montfort, Pacé, Cesson, Saint-Aubin-du-Cormier, Châteaugiron et Châteaubourg.

La région de Saint-Malo-Fougères est très peu présente (Saint-Malo, Saint-Servan, Cherrueix, Luitré et Fougères). Il en est de même pour celle de Vitré (Vergéal, La Guerche, Thourie et Vitré).

LA PART DES BRETONS

Malheureusement, au début de cette recherche, je n'ai pas noté les personnes originaires d'autres communes du département de la Loire-Inférieure.

Par contre, ont été prises en compte celles nées dans d'autres départements. Il en ressort, comme il était prévisible, qu'il y a une forte présence vendéenne, l'île de Noirmoutier et la commune de Rocheservière offrant respectivement neuf et huit personnes.

La représentation angevine est également très forte (douze personnes pour Angers, six pour Chalonnes-sur-Loire, par exemple). Le Morbihan vient en troisième position talonné - et c'est une surprise - par l'Ille-et-Vilaine, grâce aux villes de Rennes et Redon. Les Côtes-du-Nord viennent ensuite à cause des pays de Quintin - Ploeuc-Loudéac. Le Finistère est plus mal représenté que l'Indre-et-Loire et la Mayenne, pas plus que la Charente-Maritime (ex. Inférieure) à peine plus que le Calvados.

Accessoirement, on peut noter la présence d'une émigration corrézienne inattendue, qui se confirme par la suite, même si elle reste modeste. Voici donc les départements les plus cités dans les registres de décès de Rezé, pour la période concernée, avec le nombre de mentions :

Vendée	98
Maine et Loire	79
Morbihan	55
Ille-et-Vilaine	53
Côtes du Nord	30
Indre et Loire	17
Mayenne	15
Charente Inférieure	12
Finistère	12
Calvados	10
Deux Sèvres	09
Sarthe	09
Loiret	07
Corrèze	06
Paris (ville)	10

Il est évident, et j'ai pu le vérifier par la suite, que le mouvement de population interne à la Loire-Inférieure est sans rapport avec ces chiffres, surtout s'agissant d'arrivants des communes les plus proches.

Cette étude met encore en évidence l'importance de la voie ligérienne avec, au-delà du Maine-et-Loire, l'apport marquant de l'Indre-et-Loire et la mention du Loiret.

EN L'ANNEE 1900

La commune de Rezé a 8751 habitants au recensement de 1901. Elle n'en avait guère moins l'année précédente, base de ma recherche, cette fois à partir de l'état de la population régulièrement tenu à jour par l'Administration. Le compte a été fait pour 4170 personnes, un peu moins de la moitié de la population, base qui m'a paru suffisante pour que des leçons puissent être tirées.

Plusieurs faits apparaissent tout de suite évidents, d'abord l'hémorragie vendéenne, ensuite l'affaiblissement considérable du courant ligérien. Pour ce qui concerne les départements bretons, outre la Loire Inférieure, doit être notée la quasi-disparition des Rennais, phénomène qui demande à être analysé. Seule la ville de Redon, avec six mentions, continue à apporter à la population rezéenne. C'est elle qui, des villes bretonnes hors la Loire Atlantique, apporte le plus avant Vannes.

Le département des Côtes du Nord avec 25 mentions est revenu à un niveau plus conforme à l'attente, ce qui souligne d'autant plus la forte émigration antérieure. La commune la "mieux" représentée est Calanhel à cause d'une famille (frère, soeur et leurs conjoints et enfants respectifs). Dans la plupart des cas, ceux qui émigrent sont des couples sans enfant ou des célibataires. Un cas comme celui de Calanhel tend à fausser la statistique mais il est heureusement marginal.

De la ville de Saint-Brieuc sont trois personnes sans lien entre elles.

Du Finistère sont 17 personnes seulement. Il n'y a donc aucune modification du comportement antérieur.

Du Léon sont 5 personnes (Brest, Morlaix, Landivisiau, Landunvez et Lanildut). Crozon fournit deux personnes à la statistique.

En réalité, le nombre de personnes est si faible que ce mode de calcul est vicié et on se retrouve dans le cas de Calanhel avec cette différence que, parmi le 17, sont deux familles de fonctionnaires, ce qui relativise d'autant le chiffre de l'émigration. Ainsi en est-il pour celle de Henri Courtois, né à Crozon, receveur des Contributions Directes, époux de Louise Coadou, de Locronan. On suit leurs déplacements avec le lieu de naissance des enfants, Crozon, Morlaix et Landivisiau. François Tallec, de Riec, est douanier et a été affecté à Trentemoult où l'a suivi son épouse Isabelle Scaviner, de Moëlan. Il est difficile aussi de compter comme émigrés Hippolyte Ollive, né à Bannalec, et Jeanne Cassard, née à Plovan. Les pères, comme le nom de famille l'indique, sont Rezéens. Il ne nous reste donc que six personnes pour le Finistère. Deux sont des domestiques : L'un, Louis Kernévez, de Quimper, est employé chez Grille (lui même originaire de Lannion, lieutenant colonel en retraite). L'autre, Jean Guillemet, de Châteaulin, est employé chez le comte de Monti de Rezé. Trois autres sont mariés à des Rezéens. C'est le cas pour Émile Salaün, de Lanildut, capitaine, dont l'épouse est de Trentemoult et pour Marie Kerboul, de Landunvez, dont l'époux, maître au cabotage, est également trentemousin. Jeannè Besson, de Brest, semble être dans le même cas. Il s'agit là d'unions découlant de l'activité maritime d'une partie des habitants de Rezé.

On relève un cas particulier, avec André Lapossolle, de Daoulas, qui déclare être étudiant, ce qui est peu courant, même chez les Rezéens.

L'émigration de la misère n'est en fait représentée que par deux personnes, François Le Gall, de Edern, manoeuvre, et Pierre Le Bellec, de Quimperlé, corroyeur. Ceci relève

donc de l'anecdote. C'est moins vrai pour les Côtes-du-Nord. Ainsi, si l'on examine le cas de Calanhel, Henri Guézennec, époux de Françoise Magoaron, est roulier. Marie Guézennec, sa soeur, est l'épouse de Jean-François Lebas, de Bulat, employé. Ces deux couples ont pour voisins Joseph Kerauffret, de Kerien, manoeuvre, époux de Julienne Cotonnec, de Peumerit-Quintin et leur fille, Anne de Maël-Pestivien. Il y a là un regroupement de "pays", gens issus du milieu rural d'une zone déshéritée de l'Argoat.

Jean-Marie Corre, de Guingamp, est chapelier, métier extrêmement dur où les poumons ne résistaient pas longtemps aux résines.

Du pays de Loudéac, sont Pierre Perron, manoeuvre, et Jean-Marie Fraboulet, journalier, enfin Eugène Perron, lui aussi manoeuvre, né à Bréhan. L'épouse du premier est native de Callac.

Mais le pays a aussi des bourgeois, tel ce pharmacien natif d'Uzel ou le lieutenant colonel cité plus haut, ou encore cet autre retraité, né à Perros-Guirec, etc.

Le Morbihan est le département qui connaît la plus forte émigration vers Rezé après la Vendée. Sa part a considérablement grandi et, alors que l'Ille et Vilaine faisait autrefois "jeu égal", aujourd'hui le rapport est plus que du simple au double.

Le Maine-et-Loire qui, auparavant, apportait beaucoup de gens par le fleuve, a beaucoup perdu de sa part. 47 communes du Morbihan et 68 personnes sont citées dans le registre de 1900, pour la partie étudiée. Etant donné le chiffre de population de l'époque, c'est donc environ 150 Morbihannais qui habitent alors Rezé.

Il y a ceux des îles de Loire, les marins, comme Benjamin Le Dénéchal, Charles Benen et Emile Olivier, du Palais, Albin Tanguy, de Carnac, ou le Capitaine Edouard Le Floch, de Etel, le pêcheur Ange Février, de Josselin, et le marinier Alphonse Lequeux, de Rohan. Ici, on note le rôle du canal de Nantes à Brest qui draine vers Nantes et sa banlieue sa part de population. Outre Ange Février, de Josselin est native une Joséphine Janvier, domestique, et, de Rohan et ses environs, plusieurs autres personnes.

Les communes morbihannaises les plus fortement représentées sont Vannes, Le Palais, Lorient, Sarzeau, Auray et Muzillac.

L'ANNÉE 1926

Nous sautons maintenant de 26 ans. J'ai pris cette date parce qu'elle correspond à une année de recensement peu après la Première Guerre Mondiale qui a entraîné les bouleversements que l'on sait. C'est une génération de plus, mais c'est aussi une autre société. Rezé a alors 11.050 habitants. Le comptage a été fait pour 6510 personnes, donc plus de la moitié de la population. Il en ressort que 1611 personnes sont nées hors du département (sur le chiffre de 6510), soit près du quart de la population. La part de la Vendée est sans commune mesure avec celle des autres départements et même avec celle de tous les départements bretons réunis (Loire Inférieure exclue). La seule Ile de Noirmoutier apporte plus de population que les Côtes du Nord. Nous sommes bien loin du 19^e siècle. Les départements ou pays les plus concernés sont, avec le nombre de personnes en rapport :

<i>Vendée</i>	558
<i>Morbihan</i>	147
<i>Maine et Loire</i>	134
<i>Finistère</i>	73

<i>Paris Ville</i>	60
<i>Charente Maritime</i>	59
<i>Ille et Vilaine</i>	50
<i>Deux Sèvres</i>	47
<i>Côtes du Nord</i>	42
<i>Indre et Loire</i>	24
<i>Sarthe</i>	23
<i>Charente</i>	19
<i>Nord</i>	18
<i>Corrèze</i>	15
<i>Mayenne</i>	13
<i>Seine Maritime</i>	13
<i>Gironde</i>	12
<i>Martinique</i>	12
<i>Espagne</i>	11
<i>Loiret</i>	11
<i>Vienne</i>	10
<i>Aisne</i>	9
<i>Somme</i>	9
<i>Rhône</i>	9
<i>Manche</i>	8
<i>Dordogne</i>	8
<i>Ardennes</i>	8
<i>Marne</i>	8
<i>Belgique</i>	8

On remarque la part du Finistère qui a considérablement augmenté alors que celle des Côtes du Nord continue de décroître. Il y a un extrême éparpillement des arrivants. Désormais, les villes prennent le pas sur les bourgades et, hors le département, les communes bretonnes les plus souvent citées sont, dans l'ordre : Lorient (16 personnes), Redon, Brest et Quimper (9 personnes chacune), Vannes (7), Rennes et Sarzeau (6).

Le bond en avant de Lorient, ville industrielle, est particulièrement significatif. Il n'y a plus aucun rapport avec l'année 1900 où l'ordre des communes était Redon, Vannes, Le Palais, Muzillac, Auray, Sarzeau, Lorient et Saint-Brieuc.

Les villes de Brest, Quimper et Rennes n'apparaissent que pour une personne chacune. Le recul de la part des Côtes du Nord est symbolisé par la très faible représentation briochine (2 personnes).

Les communes morbihannaises de vieille émigration : Etel, Muzillac, Le Palais, et Sarzeau restent bien représentées. Celle de Guilliers apparaît, mais il s'agit du déplacement de toute une famille.

J'ai établi un tableau de l'émigration vers Rezé qui montre avant tout l'écrasante part qu'y prennent désormais les Vendéens, part qui ne va cesser d'augmenter par la suite.

REZÉ - ANNÉE 1926 - ORIGINE DES ÉTRANGERS À LA COMMUNE

LOIRE ATLANTIQUE	AUTRES DEPARTEMENTS BRETONS	VENDEE	AUTRES DEPARTEMENTS OU PAYS
NANTES 768			PARIS 60
BOUGUENAIS 154			
VERTOU 54			
LA CHEVROLIERE 47			
PONT ST MARTIN 45			
ST AIGNAN 45			
LEGÉ 44			
ST-NAZAIRE 38			
ST PHILBER GL 31			
ST COLOMBAN 29		NOIRMOUTIER 29	
ST SÉBASTIEN 27		LA ROCHE S/YON 21	
BOUAYE 25		CHALLANS 20	
LE BIGNON 21			
MONTBERT 21			
INDRE 20			
BOURGNEUF 19			
LA LIMOUZINIÈRE 19			
VIEILLEVIGNE 18		SABLES D'OLNE 18	ANGERS (49) 17
CORCOUÉ 18			
MACHECOUL 17			
CHAPELLE B/MER 16	LORIENT 16		
CLISSON 16			
COUERON 16		CUGAND 15	
PLESSÉ 15			
GUENROUET 14		ST PHILBERT BOUAIN 13	
LES SORINIÈRES 14		ROCHESERVIÈRE 13	CHOLET (49) 13
ST JEAN BOISEAU 14			
LE LOROUX BOTTE 14		COMMEQUIERS 12	
VALLET 13		ST ETIENNE BOIS 12	
		ST HILAIRE LOULAY 12	
BOUSSAY 12			
PAULX 12			

LOIRE ATLANTIQUE	AUTRES DÉPARTEMENTS BRETONS	VENDEE	AUTRES DÉPARTEMENTS OU PAYS
AVESSAC 11		BARBATRE 11	SAUMUR (49) 11
CHAPELLE S/ERDRE 11		ST JEAN DE MONTS 11	
LA MARNE 11		CROIX DE VIE 11	
NOZAY 11		MONTAIGU 11	
LA PLANCHE 11		L'HERBERGEMENT 11	
ST JOACHIM 11			
BASSE GOULAINÉ 10		ST GILLES S/VIE 10	TOURS (37) 10
HAYE FOUASSIERE 10			ILE AUX CHIENS 10
LA MONTAGNE 10			(MART.)
PAIMBOEUF 10			
ST ETIENNE			
MER MORTE 10			
ST JULIEN DE			
VOUVANTES 10			
CHATEAU THÉBAUD 9	REDON 9	BOUIN 9	BRESSUIRE (79) 9
LE CLION 9	BREST 9	MORTAGNE S/SEVRE 9	MEYMAC (19) 9
GUÉRANDE 9	QUIMPER 9	LES BROUZILS 9	ROCHEFORT (17) 9
HTE GOULAINÉ 9		COEX 9	LYON (69) 9
LES MOUTIERS 9			
NORT S/ERDRE 9			
ORVAULT 9			
UDON 9			
LE PELLERIN 9			
ST JULIEN CONCELLES 9			
ANCENIS 8			
BLAIN 8		LA GARNACHE 8	LA ROCHELLE (17) 8
BOUVRON 8		LUÇON 8	
LE CROISIC 8		FONTENAY LE COMTE 8	
GÉIGNÉ 8			
LE PALLET 8			
ROUANS 8			
ST ETIENNE MONTLUC 8			
BRAINS 7	VANNES 7	OLONNE 7	MARANS (17) 7
CHATEAUBRIANT 7		BOIS DE CÉNE 7	
CARQUEFOU 7		GRAND LANDES 7	
GRAND AUVERNÉ 7		SALLERTAINE 7	
GUÉMÉNE PENFAO 7		BOURG S/LA ROCHE 7	
HÉRIC 7			
PORT ST PERE 7			
ST GILDAS DES BOIS 7			

LOIRE ATLANTIQUE	AUTRES DEPARTEMENTS BRETONS		VENDEE	AUTRES DEPARTEMENTS OU PAYS	
ST HILAIRE CHALÉONS 7					
TREILLIERES 7					
VUE 7					
CORDEMAIS 6	RENNES 6		CHAUCHÉ 6	TRÉLAZÉ (49) 6	
GORGES 6	SARZEAU 6		LA FERRIERE 6	ABBEVILLE (80) 6	
MAISON 6			BEAUVOIR 6		
MEILLERAYE DE B. 6			SOULLANS 6		
MESANGER 6			ÎLE D'YEU 6		
MOUZEIL 6			ST HILAIRE DE RIEZ 6		
PONTCHATEAU 6					
QUILLY 6					
TOUVOIS 6					
LA BERNERIE 5	ÉTEL 5		CHAVAGNE EN		
CHAUVÉ 5	MUZILLAC 5		PAILLERS 5		
LUSANGER 5	GUILLIERS 5		BELLEVILLE SUR VIE 5		
MOUZILLON 5			APREMONT 5		
REMOUILLÉ 5			BRETIGNOLLES 5		
STE LUCE 5			LES HERBIERS 5		
ST LUMINE					
DE COUTAIS 5					
ST MARS DE COUTAIS 5					
ST NICOLAS DE					
REDON 5					
ST VIAUD 5					
BOISSIERE DU DORÉ 4	ARZON 4		JARD 4	SEGRÉ (49) 4	
LE CELLIER 4	ALLAIRE 4		FALLERON 4	ST FLORENT VIEIL (49) 4	
CHAPELLE LAUNAY 4	LE PALAIS 4		LA BARRE DE MONTS 4	VERNANTES (49) 4	
COUFFÉ 4	PLUNERET 4		ST CHRISTOPHE	LA POSSONNIERE (49) 4	
FÉGRÉAC 4	BAIN DE BRETAGNE 4		LIGNERON 4	CHATEAU DU LOIR (72) 4	
FROSSAY 4			ST GERVAIS 4	PARTHENAY (79) 4	
GRANDCHAMP 4			LA BERNARDIERE 4	THOUARS (79) 4	
MAUVES 4			ST VINC. STERLANGES 4	COULONGES	
PANNECÉ 4			LES MAGNILS	S/AUTIZE (79) 4	
PORNIC 4			REIGNIERS 4	SAINTE (17) 4	
LA REMAUDIERE 4				BERGERAC (24) 4	
ST HILAIRE CLISSON 4				COURTALAIN (28) 4	
ST FIACRE 4				REIMS (51) 4	

LOIRE ATLANTIQUE	AUTRES DEPARTEMENTS BRETONS	VENDEE	AUTRES DEPARTEMENTS OU PAYS
ABBARETZ 3	BÉGANNE 3	ST DENIS LA CHEVASSE 3	RENAZE (49) 3
ARTHON 3	GLÉNAC 3	LES LUCS/BOULOGNE 3	GESTE (49) 3
FAY DE BRETAGNE 3	AURAY 3	LA CHAIZE LE VICOMTE 3	ST JEAN MAIS (72) 3
ISSÉ 3	PLUHERLIN 3	N.D. DE RIEZ 3	LAVAL (53) 3
LAVAU 3	NOYAL MUZILLAC 3	CHAMP. ST PERE 3	CHATEAU GONTIER(53)3
MASSERAC 3	SÉNÉ 3	ST G. DE MONTAIGU 3	PONS (17) 3
MONTOIR 3	POULDERGAT 3	STE FLAIVE DES LOUPS 3	SAUJON (17) 3
SAVENAY 3	DOUARNENEZ 3	LE POIRÉ S/VIE 3	ROYAN (17) 3
SUCÉ 3	PLÉRIN 3	LA BRETONNIERE 3	NEUVILLE (37) 3
ST VINCENT DES LANDES 3	ST MALO 3	AIZENAY 3	TERVES (79) 3
TEILLÉ 3	ST DOLAY 3	BEAUFOU 3	POITIERS (86) 3
THOUARÉ 3	LANFAINS 3		CAEN (14) 3
TREFFIEUX 3	PLOZÉVET 3		EVREUX (27) 3
VIGNEUX 3	CONCARNEAU 3		ANGOULEME (16) 3
ST MARS DU DESRT 3	POULDREUZIC 3		RUFFEC (16) 3
	ST YVY 3		ORLÉANS (45) 3
			ST YZAN (33) 3
			CHERBOURG (50) 3
			SANS (ESP.) 3
			ANDREIX (ESP.) 3
BARBECHAT 2	PLUMELIN 2	ST SULPICE LE VERDON2	CANDÉ (49) 2
BESNE 2	LES FORGES 2	MOUTIERS 2	MARCÉ (49) 2
CAMPBON 2	MALANSAC 2	STE FOY 2	THIERCÉ (49) 2
CHAPELLE DES MARAIS 2	BOHAL 2	ILE D'ELLE 2	ST LAURENT
CHAPELLE HEULIN 2	CARNAC 2	MOUIL. LE CAPTIF 2	DES LEVÉES (49) 2
BONNEUVRE 2	PLOEMEUR 2	LE FENOULLER 2	ST ANDRÉ DE LA
DONGES 2	BELZ 2	ST LAURENT S/SEVRE 2	MARCHE (49) 2
ERBRAY 2	JOSSELIN 2	CHANTONNAY 2	COMBRÉE (49) 2
FRESNAY 2	BERRIC 2	LE PERRIER 2	POUANCÉ (49) 2
HERBIGNAC 2	PLOERMEL 2	VENANSALT 2	BOUZILLÉ (49) 2
JANS 2	ST JACUT LES PINS 2	GIROUARD 2	LIRÉ (49) 2
JOUÉ S/ERDRE 2	QUESTEMBERT 2	MORMAISON 2	ST DENIS D'ANJOU(49)2
LE LANDREAU 2	PORT LOUIS 2	ST PIERRE DU CHEMIN 2	MONTJEAN (49) 2
LIGNÉ 2	PLUMERGAT 2	LA CHATAIGNERAIE 2	TILLIERES (49) 2
ND DES LANDES 2	SCAER 2	AUBIGNY 2	LA VARENNE (49) 2
NOYAL S/BRUZ 2	LANDUDEC 2	ST MARS DES PRÉS 2	ST SAUVEUR/
SOUDAN 2	QUIMPERLÉ 2	CHATEAUNEUF 2	LANDEMONT (49) 2
SÉVÉRAC 2		ÎLE D'OLONNE 2	CHAMPTOCEAUX (49) 2
SAFFRÉ 2		ANGLES 2	BEAUFORT
			EN VALLÉE (49) 2
			LA CHAUSSAIRE (49) 2
			LA TESSOUALLE (49) 2
			LA ROMAGNE (49) 2

LOIRE ATLANTIQUE	AUTRES DEPARTEMENTS BRETONS	VENDEE	AUTRES DEPARTEMENTS OU PAYS
ST BRÉVIN 2	PLOGASTEL	VELLUIRE 2	VERNEUIL (16) 2
ST LUMINE DE CLISSON 2	ST GERMAIN 2	MACHÉ 2	NEUVILLE (72) 2
ST MICHEL CHEF CHEF 2	ST BRIEUC 2	ST ANDRÉ 13 VOIES 2	ST MARTIN DE LIMER(53)2
ST MEME LE TENU 2	LOUDÉAC 2	THORIGNY 2	LE MANS (72) 2
TRANS 2	BRÉHAN/LOUDEAC 2	L'HERMENAUT 2	SABLÉ (72) 2
VAY 2	RENAC 2	ARDELAY 2	JOUÉ LES TOURS (37) 2
	LA CHAPELLE	CHAMBRETAUD 2	MAINVILLIERS (45) 2
	ST MELAINE 2	TALMONT 2	FAY AUX LOGES (45) 2
	LANGON 2	BOUFFERE 2	PARIGNY (50) 2
	JANZE 2	STE GERMAIN/	LES AUBIERS (79) 2
	VITRÉ 2	PRINCAY 2	ST MARTIN DE RÉ (17)2
	LA FORET		JONZAC (17) 2
	FOUESNANT 2		ST FRONT (16) 2
	PLOMEUR 2		BRIOUZE (61) 2
	TADEN 2		SOTTEVILLE (76) 2
			BORDEAUX (33) 2
			CARIGNAN (33) 2
			POISSY (78) 2
			MASSIAC (15) 2
			BEZIERS (34) 2
			GRAVELINES (59) 2
			GRUGIES (02) 2
			OULCHY (02) 2
			FUMAY (08) 2
			AVIZE (51) 2
			COMPIEGNE (60) 2
			SACQUENAY (21) 2
			NANCY (54) 2
			FORT DE FRANCE 2
			(MART.)
			PORT AUX PRINCES 2
			(HAITI)
			COLE DE NARGE 2
			(ESP.)
			CRAON (53) 2
			VALOGNES (50) 2

Légende : Pour plus de clarté dans les tableaux, les départements autres que bretons et vendéen ont été indiqués par leur numéro minéralogique actuel, numéro qui, bien entendu, n'existait pas en 1926.

02 Aisne — 08 Ardennes — 14 Calvados — 15 Cantal — 16 Charente — 17 Charente Maritime — 19 Corrèze — 21 Côte d'Or — 24 Dordogne — 27 Eure — 28 Eure-et-Loir — 33 Gironde — 34 Hérault — 37 Indre et Loire — 45 Loiret — 49 Maine-et-Loire — 50 Manche — 51 Marne — 53 Mayenne — 54 Meurthe-et-Moselle — 60 Oise — 61 Orne — 69 Rhône — 72 Sarthe — 76 Seine Maritime — 78 Yvelines — 79 Deux-Sèvres — 80 Somme — 86 Vienne — Mart. Martinique — Esp. Espagne

Evidemment, un très grand nombre de communes sont représentées par un seul originaire et nous ne les énumérerons pas ici. Un certain nombre aussi n'ont pu être identifiées car les départements ne sont pas indiqués sur le registre et il existe, par exemple, de multiples Saint-Martin, ou autres noms courants de localités portés sans autre précision. Il peut y avoir des erreurs dans l'identification faite d'autres communes, mais elles ne changent pas le bilan général.

Il apparaît quelques particularités dans l'émigration interne à la Loire Inférieure, Bouguenais est une commune qui touche à Rezé, mais ceci n'explique pas le chiffre particulièrement élevé de natifs de cette localité, dû certes à des mariages mais surtout au phénomène maritime. La plupart de ces Bouguenaisiens se sont installés dans les îles de Loire et ils sont relativement rares ailleurs dans la commune.

Certaines communes du département ne fournissent aucun de leurs natifs à la population rezéenne, 40 en tout. Elles appartiennent à toutes les zones, à l'exception du vignoble, des abords de la Vendée et du lac de Grand Lieu. Du Pays d'Ancenis sont dans ce cas les communes d'Anetz, Le Fresne, Maumusson, Montrelais, Pouillé, Roche-Blanche, Saint-Herblon, Saint-Sulpice-des-Landes et Saint Mars La Jaille. Du pays de Châteaubriant sont les communes de Soulvache, Juigné, Petit Auverné et Vritz. Du pays de Derval sont Beslé, Marsac, Pierric et Mouais. Du pays de Nort-Nozay sont la Grigonnais, Casson et Notre Dame des Langueurs. Du pays de Blain sont Saint Emilien et la Pâquelais. De la presqu'île guérandaise sont Assérac, Saint Molf, Saint Lyphard, Batz, La Baule et Pornichet. De la Brière et de ses abords sont Saint Malo de Guersac, Trignac, Saint André des Eaux, Crossac et Prinquiau. Du Sillon de Bretagne sont Malville et le Temple. Toutes ces communes se situent au nord de la Loire. Cependant, deux communes du Pays de Retz, Cheix et Chéméré, sont aussi concernées. La première est toute petite et ceci n'est pas

surprenant. Ça l'est plus pour Chéméré. D'autres communes du Pays de Retz, avec une ou deux citations, n'offrent guère plus (un cas pour La Plaine, St Cyr, Ste Marie et Corsept, deux pour Fresnay, St Brévin, St Michel et St Même), ce qui contraste avec quelques cas contraires qui nous permettent d'isoler des zones de forte émigration vers la ville. Ainsi en est-il des trois communes contiguës de Guenrouët, Plessé et Auessac. Avec son annexe du Coudray, Plessé apparaît 16 fois, autant que Clisson et Couëron, et Guenrouët fait autant que les Sorinières ou Saint Jean de Boiseau, communes proches de Rezé. Ces localités des environs de Redon doivent, en conséquence, être fortement représentées à Nantes.

Concernant la Vendée, il convient de souligner l'importance du fait maritime. Les 42 natifs de l'île de Noirmoutier (dont 29 pour la commune du même nom et 11 pour Barbâtre) habitent Trentemoult ou les îles. C'est aussi vrai pour Croix-de-Vie et Saint-Gilles, localités aujourd'hui réunies et qui totalisent 21 personnes, autant que la Roche-sur-Yeu.

Aucune commune de Bretagne, hormis celles du département, ne peut être comparée aux communes du Nord de la Vendée, à taille égale. On voit que la ville de Rennes ne fournit pas plus de monde que l'île d'Yeu.

Nous avons noté la part croissante du Finistère et celle décroissante des Côtes du Nord dans l'émigration. Le chemin de fer joue désormais un rôle essentiel dans les choix opérés pour le départ et la masse des Finistériens du sud se dirige vers Nantes et sa banlieue ... ou plus loin, Paris surtout. 14 seulement sont originaires du Léon dont 9 de Brest. La vie maritime joue encore un rôle et les communes concernées pour le Léon (Morlaix, Tréglonou, Landunvez, Ile de Batz, Brèst) sont toutes sur la côte, à la seule exception de Guimiliau.

De la Cornouaille intérieure, la "montagne" finistérienne, il ne vient personne, à l'exception d'un natif de Plonévez-du-Faou.

Peut-être ces personnes là n'ont elles pas passé la Loire et les trouve-t-on à Sainte Anne. Peut-être aussi ont-elles pour la plupart pris le chemin de la gare de Morlaix et le train de Rennes et Paris. Le pays de Châteaulin n'est également représenté que par une seule personne, native de Guimerc'h. Le pays de Plougastel est totalement absent.

On va donc retrouver essentiellement les "Penn-Sardin" de la région de Douarnenez (Douarnenez, Tréboul, Pouldergat, Meilars, Plouhinec), les "Bigouden" (de Plozévet, Pouldreuzic, Landudec, Plogastel, Plonéour, Tréguennec, Plomeur) et leurs voisins de l'île Tudy, les "Glazig" du pays de Quimper (Quimper, Ergué-Armel, Briec, Guengat, Plogonnec et Pluguffan). Le pays de Rospodern-Quimperlé, le plus proche de Nantes, est aussi le mieux représenté avec 12 communes citées (Concarneau, La Forêt Fouesnant, Gouesnac'h, St Yvy, St Evarzec, Trégunc, Melguen, Kernével, Scaër, Bannalec, Pont-Aven et Quimperlé). Arzano, rattaché au Finistère, mais du pays de Lorient, est aussi cité.

Parmi les "Bigoudens" installés à cette époque à Rezé sont Guillaume Hélias, sabotier, né à Plozévet en 1900, et son épouse, Marie Le Goff, de Pouldreuzic, d'une part, Michel Hélias, frère du premier, forgeron, né à Plozévet en 1895, époux de Marie Burel d'autre part. Ces derniers ont alors trois enfants, nés à Rezé, et Yves Burel, père de la précédente, de Pouldreuzic, vit également sous leur toit. Guillaume et Michel Hélias sont les frères de Alain Hélias et les oncles de Pierre-Jakez Hélias. Marie Le Goff, je suppose, est une des filles du "Cheval d'Orgueil" Alain Le Goff.

Dans son ouvrage majeur, P.J. Hélias écrit à propos de ses oncles paternels : *"Les autres enfants n'en durent pas moins quitter le nid très tôt et chercher fortune ailleurs. Cela leur vaut d'être appelés, dans la famille, Corentin de la Marne, Alain de la Somme, Jacques de Lorient, Michel de Rezé, Guillaume de Rennes et Henri de Paris"*.

A cette époque, donc, Guillaume habite Rezé et ne rejoindra Rennes que plus tard. Il est salarié chez le sabotier Braud, au bourg de Rezé. Michel, lui, a posé son sac définitivement et tient une forge sur la place de la Blanche, au même bourg (aujourd'hui magasin de cycles).

P.J. Hélias a décrit on ne peut mieux la "Chienne du Monde" qui précipita tant de familles hors de leur pays. Nous sommes dans ce cas et c'est celui de beaucoup d'autres Finistériens. Pour ne prendre que les "Bigoudens", de Plozévet également est Marie Ronarc'h dont l'époux, Jacques Daden, natif de Plouhinec, est manoeuvre. Jacques Bosser, originaire de la commune voisine de Landudec, époux de Marie Le Coz, est également manoeuvre. René Trébern, de Tréguennec, est chauffeur. Hors le pays bigouden, Pierre Cariou, de Quimper, est graisseur. Avec son épouse et ses six enfants, il vient "gonfler" le chiffre quimperoïse qui, en réalité, ne concerne que deux foyers. François Février, de Concarneau, et Mathurin Evein, de Quimperlé, sont dockers. Les femmes seules sont presque toujours domestiques.

Un seul homme est resté à la terre, Yves Quiniou, de Meilars, qui a prit ferme. D'autres ont la chance de posséder un métier "solide" tels Jacques Le Corre, de Plogastel, et Louis Gléonec, de la Forêt Fouesnant, qui sont ébénistes. Gustave Laugard, d'Arzano, est mécanicien. Charles Tanguy, de Brest, est ajusteur. Plusieurs femmes ont épousé des ouvriers professionnels locaux.

On rencontre peu de "bureaucrates". Louise Kerneis de Brest, secrétaire au Port de Nantes, a chez elle ses parents et sa soeur. Une autre soeur, semble-t-il, vit seule avec un enfant.

Le développement des chemins de fer a drainé, on le sait, beaucoup de Bretons vers le rail. Quatre familles de cheminots finistériens sont installées à Rezé, celles de René Bourriquen, de Bannalec, Jacques Bourdon, de Pouldergat, Noël Pochet, de Gouesnac'h et Yves Cadiou, de Saint-Yvy.

Le personnel d'encadrement est rare et représenté par le seul contremaître de la navale, Louis Trévarin, natif de Scaër, peut-être aussi par Joseph Turpin, de Quimper, dont le fils est ingénieur. La bourgeoisie est représentée par la seule Marguerite Banal, native de Brest, propriétaire du Château de la Classerie, "folie" du 18e siècle.

Le département des Côtes du Nord est représenté par 42 personnes. Certaines figuraient déjà au recensement 25 ans plus tôt, tel ce groupe familial de Calanhel. Un des membres dit alors né à Calanhel en dit cette fois né à la Chapelle Neuve. D'autres personnes ont acquis une profession tel Eugène Perron, de Bréhan-Loudéac qui, de manoeuvre est devenu fondeur.

On trouve plusieurs groupes familiaux, telles deux soeurs natives de Taden dont les époux, l'un de Dinan, l'autre d'Evran, sont marins et installés dans les îles de Rezé avec pour voisine Marie Boulot, de Planguenoual, dont le gendre est également marin. Louis Jézéquel, de Kerfet, patron pêcheur, a déjà été recensé en 1900. Il a longtemps vécu à l'Île aux Chiens à la Martinique où sont nés ses enfants. Il est venu s'installer à Rezé avec un de ses collègues normands ayant fait le même parcours.

Parmi les autres groupes familiaux, on note la famille Le Bonniec, de Lannion, dont un des fils est charpentier aux ACL. Je ne sais par contre s'il y a un lien de parenté entre Joseph Le Bescond, de Plévin, manoeuvre aux ACB et Louis Le Bescond, de Tréogan, qui est cheminot (le seul de cette profession pour les Côtes du Nord).

Le département du Morbihan, le plus fortement représenté à Rezé, et de loin, ne compte qu'assez peu de cheminots relativement au Finistère. A croire que ce dernier département s'en est fait une spécialité. On ne compte que quatre cas, Louis Le Digabel, de Séné, Joseph Le Pavec, de Berric, Joachim Le Hen, de Gourin et Louis

Vignaud de Sarzeau. On enregistre encore quelques marins tels Joseph Le Gac, d'Arzon, Albert Le Bris, de Lorient (patron-pêcheur), Edouard Le Floch, d'Étel, Jean-Marie Verger, de Pénestin et Ange Février, de Josselin.

Mais, le plus important concerne la construction navale. On sait que le patronat a délégué des rabatteurs en Bretagne espérant y trouver une main d'oeuvre peu exigeante. J'ai noté ceux qui étaient en rapport avec cette industrie :

Marie Rio d'Arzon :	époux serrurier ACL
Amandine Laquittant de Beganne :	époux soudeur Dubigeon
Yves Le Gof Guégon :	Manoeuvre ACL
Marie Le Guen Pluherlin :	épouse du précédent, un fils ajusteur ACL
Mathurin Luco : Sarzeau	Riveur Dubigeon
Marie Guégan : Le Guerno	époux tourneur ACL
Edouard Morin : Carnac	Charpentier Dubigeon
Pierre Morin : Carnac	Chaudronnier Dubigeon
Louis Rio Vannes :	Chaudronnier Dubigeon
Jeanne Gahinet : Nostang	épouse du précédent
Joseph Daniel : Guégon	Manoeuvre Dubigeon
Armand Guitton : Pluherlin	Manoeuvre ACB
Louis Le Digabel : Séné	Apprenti ACB
Benjamin Bernier : Arzon	épouse dactylo ACB

Le monde maritime fait encore vivre les douaniers Mathurin Luco, de Sarzeau, dont le fils est chez Dubigeon, et Charles Grolier, de Saint Nolf, enfin le courtier de l'Inscription Maritime Paul Banet, de Bangor. En ce qui concerne la Construction Navale, elle emploie sans doute bien d'autres Morbihannais parmi ceux recensés mais le lieu de travail n'est que parfois indiqué. La même étude menée à Saint-Nazaire montrerait une attraction encore plus forte de la construction navale sur la partie est, sud-est du Morbihan, mais aussi le pays de Redon. Ce sont là des choses connues car pas si vieilles que cela.

Cette étude ne prétendait à montrer que l'importance du fait "breton" à Rezé. Elle a permis, par la même occasion, de noter l'importance du fait "vendéen" et, plus généralement le développement d'une ville de banlieue. Elle a aussi montré des mutations sensibles dans les courants de l'émigration bretonne.

VIE DE L'ASSOCIATION

Participation des Amis de Rezé aux manifestations organisées dans notre ville

Pas de forum cette année. Dommage sans doute. Le salon du retraité était organisé une semaine après la foire commerciale. Nous ne pouvions participer aux deux manifestations. Nous étions cependant à la foire commerciale les 28, 29 et 30 septembre 1996. D'autre part, la fête à la Morinière nous a permis de proposer des livres à des personnes "étrangères" à Rezé (Vertou, Saint-Herblain, Bouguenais) et ce fut un motif de satisfaction supplémentaire.

Résultats financiers globaux	Cotisations	2 x 50	100 F
	Bulletins	7 x 10	70 F
	Livres		<u>1 575 F</u>
	Total		1 745 F

N.B. Deux livres vont paraître : Le Château de Rezé et La vie municipale à Rezé. Une souscription est en cours et nous avons déjà fourni un certain nombre de participations à l'éditeur. Le Trésorier, Gilbert Azais.



Les personnalités au stand des Amis de Rezé à la foire de septembre 1996. Photo : L'Eclair.

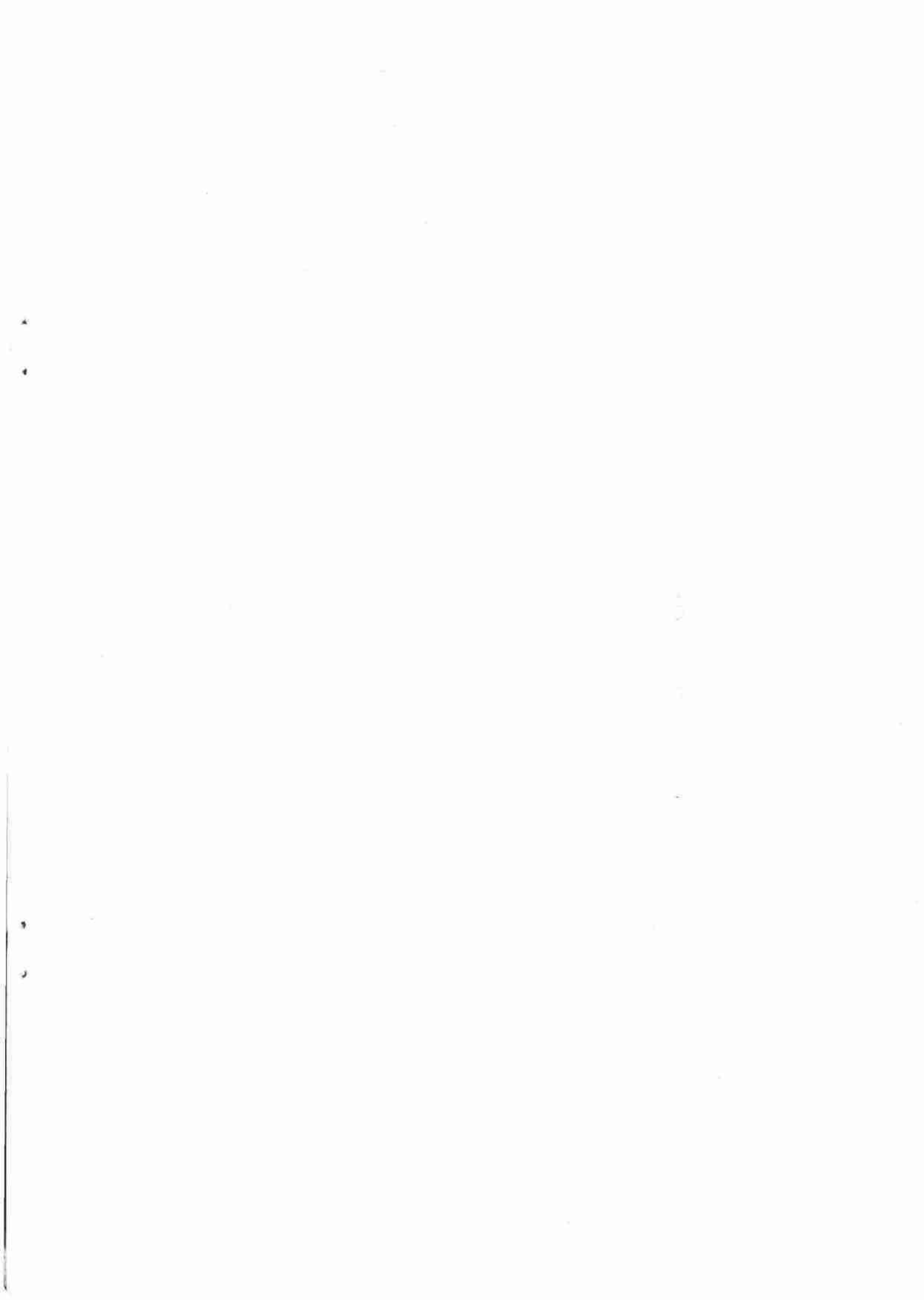
INFORMATION

Pour recevoir gratuitement les bulletins "l'Ami de Rezé", adhérez à l'Association des Amis de Rezé — CCP 4323.74 F - Nantes.

Cotisations pour l'année 1996 : 50 F et 20 F pour les scolaires. Ces bulletins, ainsi que les livres sur l'Histoire de Rezé déjà publiés, sont en vente au siège de l'Association (Archives de Rezé — Hôtel Grignon Dumoulin — 44403 Rezé Cédex.)

Mise en page : A.B.S. REZE
Reprographie : OMI

Responsable Bulletin
Liliane BIRON



6500 H4